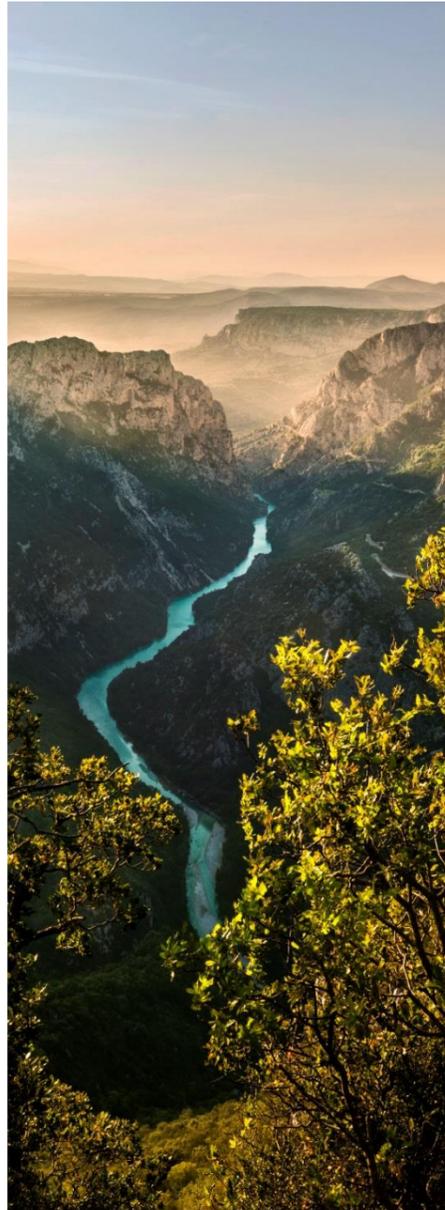


14. LES PARADOXES DU TOURISME

15.1 Des paysages aux multiples influences croisant l'œuvre de la nature et l'histoire humaine

✳ **Une attractivité fondée sur une mosaïque de paysages remarquables et sur une nature de premier plan: le Verdon une destination touristique hors du commun**

Le Verdon est une région diversifiée par nature qui se caractérise par une mosaïque de paysages s'étageant d'Est en Ouest des



reliefs pré-alpins jusqu'à la plaine de la Durance, mêlant influences méditerranéennes et alpines. Ce territoire exclusivement rural se distingue par un patrimoine naturel remarquable et **des paysages exceptionnels** qui ont fait sa renommée internationale et son attractivité touristique.

Au cœur de cette attractivité, il faut d'abord considérer les forces de la nature qui se sont montrées généreuses en dessinant et en modelant, au rythme lent des temps géologiques, les Gorges du Verdon. Leur réputation de plus grand canyon d'Europe, leur confère le rang de destination touristique incontournable à travers le monde. Le tabloïd anglais « The Telegraph » considère les Gorges comme « *l'une des trente destinations à voir absolument avant de*

mourir... ». Cette notoriété est ancienne et s'inscrit dans l'histoire du tourisme sur le plan régional et national. L'intervention du Touring Club de France dans la création de la route des crêtes ou du sentier Blanc-Martel en est la traduction principale. Les Gorges du Verdon ont la valeur d'un grand paysage remarquable à considérer comme un monument naturel. Leur caractère exceptionnel apte à attirer le monde entier, leur confère un statut de bien commun à sauvegarder.

Le visiteur vient se mesurer aux immensités verticales et horizontales du paysage pour percevoir et repenser la place de l'homme face à ces grands paysages.

Le Verdon c'est aussi une nature de premier plan bénéficiant d'une richesse faunistique et floristique générant une biodiversité d'exception. De grandes espèces emblématiques comme le vautour fauve, le circaète Jean le Blanc ou l'aigle royal participent à l'immensité des paysages. Des espèces plus discrètes mais tout aussi remarquables ponctuent chaque entité paysagère tel que la pivoine sauvage.



Le Plateau de Valensole ou les différents espaces lacustres, s'inscrivent également dans la collection des paysages remarquables à voir et à découvrir lors d'un séjour dans le Verdon. Ces paysages sont de natures différentes, **ils sont modelés ou simplement redessinés par l'intervention humaine**. L'attractivité du Plateau de Valensole est essentiellement due aux activités agricoles liées aux grandes cultures de lavandins alternant avec les cultures de céréales (blés durs). Activités agricoles qui soulignent les perspectives et donnent « du relief » aux grandes étendues du Plateau. La fréquentation se trouve ainsi concentrée sur la période de floraison du lavandin entre mi-juin et mi-juillet.



Le cours du Verdon de l'amont à l'aval agit comme un facteur d'attractivité touristique entraînant **des polarités autour de la rivière** mais également autour des activités et pratiques de soin et de bien-être. L'illustration principale en est la station thermale de Gréoux (3^{ème} station thermale de France avec 30 000 curistes par an de février à novembre). Les lacs artificiels résultant de la construction de 5 barrages offrent des attraits balnéaires durant la période estivale. Le lit de la rivière est quant à lui un support pour une quantité importante d'activités (sport d'eaux vives, canoë-kayak, bateaux électriques). L'eau est partout présente dans tous ses états.

Les paysages du Verdon ce sont aussi des points hauts, certes moins reconnus que les montagnes provençales environnantes : Sainte-Victoire, Sainte-Baume ou Ventoux ou que les proches sommets alpins mais riches d'une biodiversité et d'espaces naturels remarquables car bénéficiant des influences méditerranéenne et alpines. Dans ces paysages aux pentes plus prononcées le couvert forestier prédomine souvent comme c'est le cas dans l'Artuby. Ils offrent en été des espaces de fraîcheur bénéfiques et différenciant lors d'épisodes caniculaires dont la fréquence ne cesse d'augmenter au gré du réchauffement climatique.

Le Verdon profite également d'une situation en cœur de la Région Sud en bénéficiant pleinement de l'aire d'influence de la Provence. Cette influence se conjugue autour d'images et de valeurs essentielles comme les paysages de culture emblématiques (oliviers, amandiers, lavandes, trufficulture), les silhouettes villageoises, les animations autour notamment des marchés ainsi que le mode de vie et l'identité.

L'attractivité paysagère est complétée par les patrimoines bâtis avec en premier lieu l'implantation des villages offrant pour certains une silhouette, un caractère historique et une architecture préservée. Moustiers-Sainte-Marie ou Bargème sont reconnus parmi les plus beaux villages de France. Ils expriment tous la forte ruralité du territoire.

Enfin le Verdon et ses sites naturels sont également à considérer comme des « terrains de jeu et de sensation » pour une société en quête de repères mais également préoccupée par l'hédonisme couplé à l'héroïsme, la forme, le bien-être et le dépassement de soi, Une société « marquée par la montée en puissance des valeurs de la concurrence économique et de la compétition sportive » décrite par A. Ehrenberg dans le Le Culte de la performance, 1991. Cette quête s'exprime parfois dans un rapport aux équilibres précaires avec la nature qui devient un support d'activité pour un large panel de sports dit « de nature » (escalade, canyoning, eau-vive, parapente et vol à voile, randonnée, VTT, équitation, voile).

A retenir...

La notoriété rattachée au Grand Canyon a tendance à imposer une perception limitée des points d'attractivité du territoire et peut être génératrice de déséquilibre **imposant une concentration de la fréquentation et des flux touristiques limités dans le temps et l'espace.**

Les flux vers les sites fréquentés engendrent des problématiques d'accueil très localisées. Certaines communes des Gorges connaissent des problèmes de sur-fréquentation (bouchons dans la traversée du village, accidentologie, atteintes aux sites).

L'attractivité des sites remarquables génère une prédominance de l'excursionniste. Le Verdon étant considéré dans un parcours touristique régional associant des sites comme Fontaine de Vaucluse, les ocres de Roussillon, ou Saint-Tropez.

Les grands paysages du Verdon servent un marketing touristique qui dépasse largement le périmètre du territoire. Les opérateurs touristiques sous l'aire d'influence du Verdon intègrent les images fortes du Verdon pour alimenter leur stratégie marketing tout en se sentant moins concernés par les contraintes de gestion générés par les sites fréquentés.

14.2 Une offre touristique en voie de diversification mais avec des polarités fortes dans le temps et dans l'espace

🏠 Hébergements – capacité d'accueil

L'hébergement doit être considéré comme un indicateur clé de la fonction touristique du territoire car incontournable pour générer des séjours. Cette offre d'hébergement représente sur le territoire d'étude une capacité de 104 700 lits touristiques dont 41 700 lits en hébergement marchand (hors résidences secondaires).

Les hébergements comme l'offre d'activités sportives de nature sont répartis sur l'ensemble du territoire avec néanmoins la

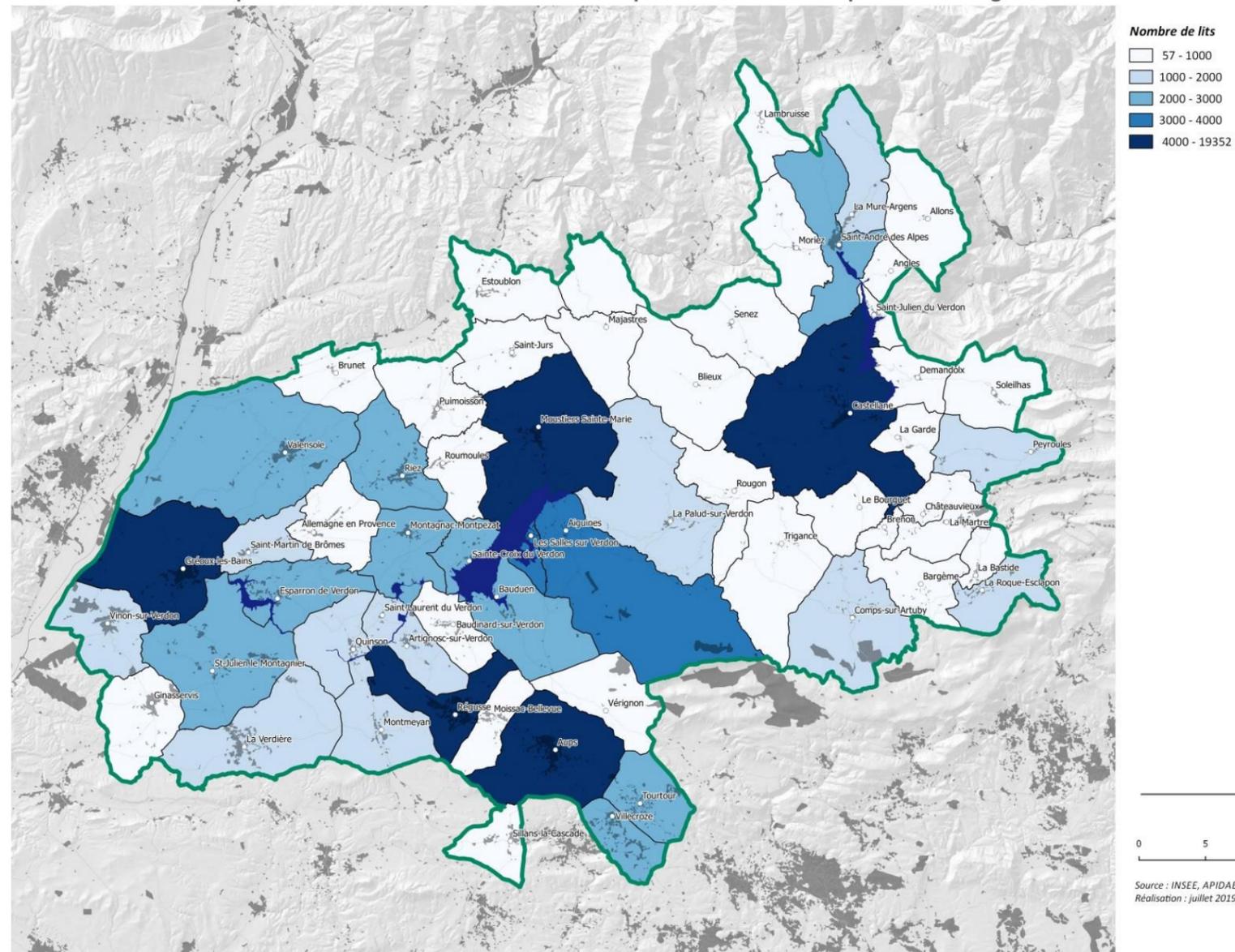
notion de pôle touristique qui est à prendre en compte.

Sur les 59 communes du périmètre d'étude, 3 se démarquent en matière de capacité d'accueil touristique. Il s'agit de Gréoux-les-Bains, Castellane et, dans une moindre mesure, Moustiers-Sainte-Marie. Gréoux-les-Bains comptabilise près d'1/3 de la capacité en lits touristiques du périmètre.

Cette position s'explique par son statut de station thermale. La saisonnalité assez large de l'activité thermale de mars à mi-décembre, crée une dynamique touristique quasiment toute l'année. Ce potentiel rayonne sur un territoire plus large confirmant le rôle de pôle touristique « d'envergure » pour le périmètre d'étude

Notons également une représentation marquée des communes

Densité de lits touristiques marchands et non marchands sur le périmètre d'étude du parc naturel régional du Verdon



situées sur le périmètre de l'opération grand site des Gorges du Verdon (Castellane, la Palud, Aiguines, Moustiers), sur le pourtour du lac de Sainte-Croix, d'Esparron et plus globalement en proximité de rivière, comme autour du site des gorges de Baudinard.

Certaines communes offrent une situation particulière telle que Montagnac-Montpezat qui représente près de 5% de la capacité en accueil touristique. Cette position s'explique par la présence d'équipements importants en camping et en villages vacances.

Sur le panel d'hébergement, l'offre en emplacements de camping est importante, voire prépondérante. Elle représente **28% de la capacité d'accueil touristique**. A l'échelle régionale le périmètre d'étude représente 5% de l'offre d'emplacement de camping (classé). Cette forte représentation de l'offre de camping exprime le caractère saisonnier du tourisme sur le périmètre d'étude.

L'offre d'hébergement s'est fortement structurée à la suite de la mise en eau du lac de Sainte-Croix. La tendance observée est au développement d'une offre de mobil homes qui transforme les campings. Ce secteur d'activité est marqué également par l'arrivée de grands groupes qui rachètent des entreprises jusqu'alors familiales.

Certains villages sont presque exclusivement concernés par l'offre de location de meublés ou de gîtes comme Moissac-Bellevue, Régusse, Valensole.

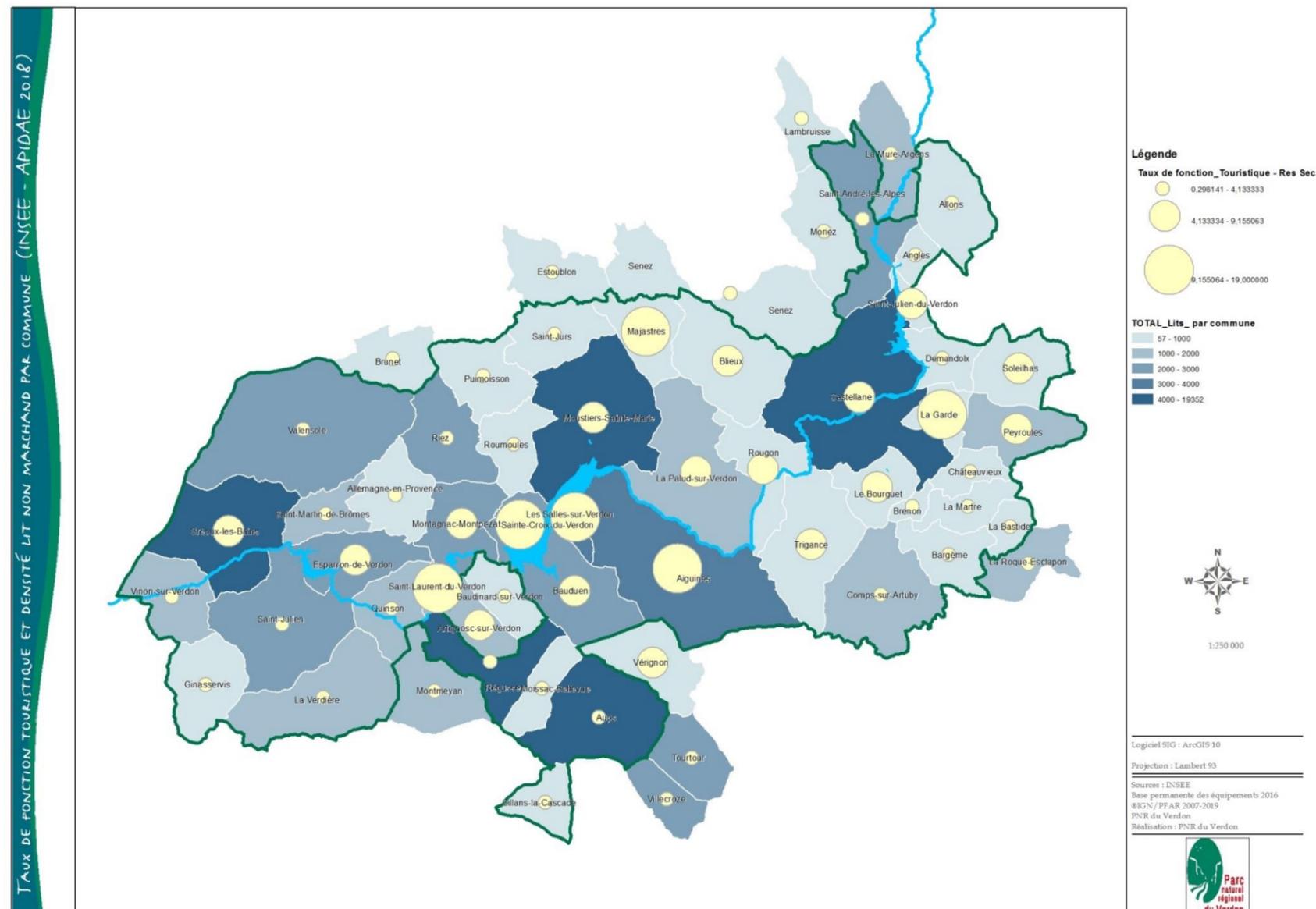
L'offre en hébergement dit non marchand correspond à 60% du panel des lits touristiques. Cette offre est liée aux résidences secondaires

* Des taux de fonction touristique inattendus

A savoir...

Le **taux de fonction touristique** d'une commune exprime le rapport entre la capacité d'accueil touristique (nombre de lits) rapportée au nombre d'habitant permanent. Ce taux est également appelé **taux d'intensité touristique**

Sur le périmètre d'étude, il apparait que certaines communes présentent un taux de fonction touristique élevé. Pour exemple, la commune de Saint-Laurent du Verdon avec une population de 94 habitants présente un taux de fonction touristique de 1 168 %. Le nombre de lits touristiques marchands pour cette commune est de 1 098 lits. La situation géographique du village à proximité du Verdon dans le secteur des Gorges de Baudinard avec la présence de lacs a entraîné l'implantation de campings.



Ce rapport déséquilibré entre nombre d'habitant et capacité d'accueil touristique renvoie au dimensionnement des équipements et des services (assainissement, ordures ménagères). Cette nécessité de moyen est de plus à relativiser au regard de la forte saisonnalité de l'activité touristique. Le taux de fonction touristique exprime une nouvelle fois la polarité touristique de la rivière et des Gorges, particulièrement entre les lacs de Sainte-Croix et d'Esparron. La commune de La Garde présente une situation atypique un peu à l'écart des sites attractifs.

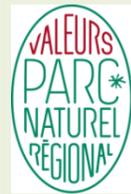
Il est à noter que les communes reconnues comme pôle touristique présente un certain équilibre entre population permanente et accueil touristique.



Aiguines, commune riveraine du lac de Sainte-Croix et impliquée dans l'Opération Grand Site des gorges du Verdon

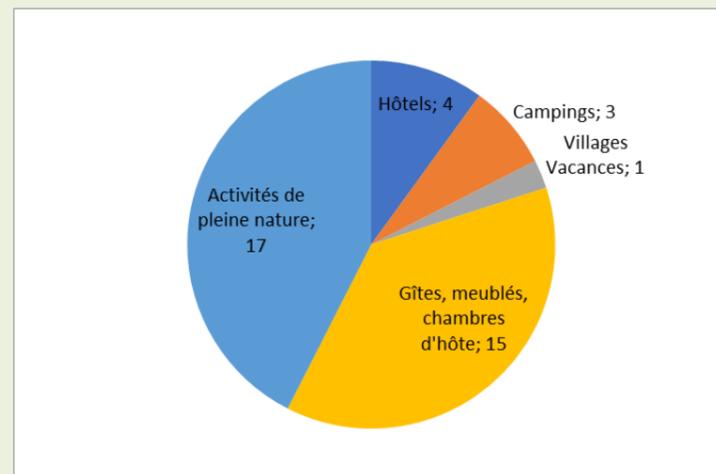


Zoom sur la marque Valeurs Parc naturel régional



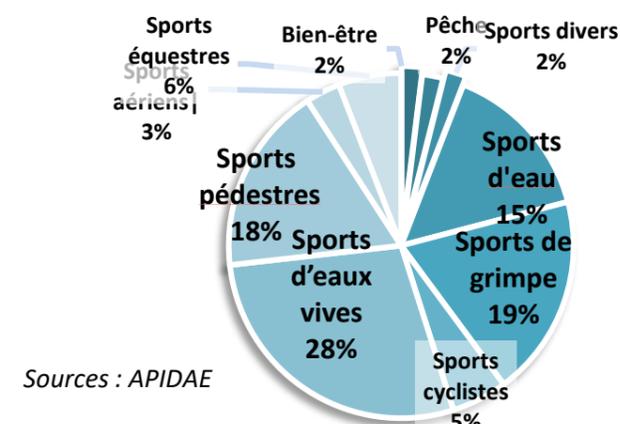
La marque Valeurs Parc naturel régional est la reconnaissance de l'engagement des entreprises touristiques au service de l'économie locale, dans le respect des équilibres naturels et humains de leur territoire. La marque Valeurs a pris la suite en 2016 de la marque Accueil du Parc.

Avec 45 prestations marquées, partagées entre activités et hébergements, l'offre qualifiée constitue un panel relativement limité mais assez diversifié. La marque étant animée à l'échelle régionale, le Verdon constitue 18,75 % de l'offre régionale



Répartition du panel de la marque Valeurs Parc

Le Verdon entre terrain de jeu et d'aventure



Sources : APIDAE

En matière d'activités touristiques, ce sont les entreprises spécialisés dans les sports nature qui dominent l'offre. Ce constat est en cohérence avec la forte notoriété du Verdon sur certaines activités sportives de nature comme l'escalade ou les sports d'eaux-vives.

Les sports d'eaux-vives regroupant les pratiques de navigation en raft ou canoë ainsi que les parcours en rivière en randonnée aquatique ou en floating (nage) constituent le cœur de l'offre d'activité. 286 prestataires se partagent le marché de l'accompagnement dont 42% sont localisés à Castellane. Ces pratiques saisonnières présentent donc de fortes retombées économiques qui comptent en matière de dynamiques entrepreneuriales et d'emplois avec des pics d'activité assez concentrés dans le temps et l'espace. Malgré cela peu de professionnels sont installés à l'année sur le territoire.

Zoom sur la ressource en eau et les activités eaux-vives

Le Parc intervient au travers du SAGE pour concilier les activités touristiques liées à l'eau avec les autres usages et la préservation des milieux.

L'escalade libre a porté l'image du Verdon dans le monde entier. La médiatisation de la pratique s'est faite autour de figures tutélaires comme Patrick Edlinger au travers de films tels que « *la Vie au bout des doigts* » tournés dans les années 1980. Dans le contexte d'une pratique de plus en plus sécurisée qui s'enseigne sur des structures artificielles, les parois des Gorges et leurs grandes verticalités requièrent un minimum d'expérience et d'autonomie. Ce niveau d'engagement et le type d'escalade pratiqué sur des voies de plusieurs longueurs donnent aux parois



des gorges une valeur quasi initiatique. L'escalade dans les Gorges compte près de 4000 voies réparties en 41 secteurs. A noter que l'équipement de nouvelles voies se poursuit et le déconventionnement récent des falaises d'escalade par la Fédération sportive délégataire pose des questions d'entretien des voies et de responsabilité en cas d'accident.

Elle est depuis quelques années complétée par de nouveaux sports à sensation comme la **High line** qui consiste à progresser en équilibre sur une sangle au-dessus du vide. Les Gorges sont devenues un site de record attirant les figures de la discipline.

Avec 5 retenues artificielles, les **activités nautiques** (voile, canoës et pédalos, paddle, aviron) sont bien représentées. Il existe 6 clubs associatifs de voile ouverts à l'année, témoins de la dynamique de cette activité sur ce territoire dominé par l'eau. Les activités de locations saisonnières se font la part belle sur le lac de Sainte Croix et le Bas Verdon principalement, où la fréquentation estivale semble s'accroître.

Dans le domaine des sports aériens, les pratiques sont également bien diversifiées avec des écoles de **parapente** sur Moustiers, Aiguines et Saint-André les Alpes qui présentent des conditions d'aérologie propices. Saint-André et le site du Chalvet sont régulièrement sélectionnés pour organiser des épreuves sportives de portée internationale (épreuves de coupe du monde).

La création des CDESI (commissions départementales des espaces sites et itinéraires) en 2008 et 2009 chargées d'élaborer des PDESI peuvent représenter des opportunités pour la gestion des sites de pleine nature.

Les mobilités douces au service de la découverte et de la rencontre avec le territoire

Les pratiques alternant boucles de randonnée à la journée ou grandes itinérances sont à considérer comme une offre attendue en territoire de Parc. Mise en œuvre dans le cadre des compétences départementales autour du PDIPR (plans départementaux itinéraires et petite randonnée), l'offre de **randonnée** concerne toutes les communes du périmètre d'étude. Elle représente un linéaire de près de 1 500 km. Certains itinéraires bénéficient d'une grande renommée à l'image des sentiers Blanc-Martel ou de l'Imbut qui permettent une découverte « intérieure » du Grand Canyon. Ces deux itinéraires nés de l'exploration des gorges ont bénéficié de travaux de restauration qui consolident leurs notoriétés et donc leurs attractivités. Dans le même esprit le sentier des Basses Gorges dit du garde canal, autre itinéraire historique issu de la



construction du canal du Verdon et situé sur la commune de Quinson a également bénéficié d'une restauration d'envergure piloté par le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence. Ce sentier attire chaque année près de 50 000



randonneurs.

Dans le domaine de l'**itinérance pédestre**, le périmètre du Parc est concerné par de grands itinéraires structurant labélisés en GR et en GR de Pays. Le GR 4 reliant les côtes méditerranéennes à l'atlantique est le plus réputé. Il est complété par le GR 99 reliant la côte varoise au Verdon et par la route Napoléon qui relie Grasse à Digne-les-Bains et se poursuit vers Sisteron, Gap et Grenoble. Ce dernier itinéraire est grand



itinéraire équestre par la Fédération Française d'équitation.

Depuis 2016 le Parc du Verdon, coordonne la création d'un réseau d'itinérance pédestre intitulé « les Tours du Verdon ». Ce réseau est constitué d'une offre d'itinéraire en boucle et en étape de 4 à 5 jours (70 à 100 km par boucle). Entre 2016 et

2019, 4 itinéraires ont été labélisés en GR de Pays : le tour du Plateau de Valensole et les balcons du Verdon, le tour du lac d'Esparron, le tour du lac de Sainte-Croix et le tour de l'Artuby.

Pour compléter cette offre, il existe plusieurs sentiers dit de petites randonnées dont la distance varie de 600 m à 7 km et la durée estimée de 30 minutes à 3 heures. Cette offre est principalement étudiée pour les familles et se connecte très souvent aux villages.

Ces sentiers sont présents sur 6 des 7 entités paysagères du Verdon. La seule entité paysagère où les sentiers de petites randonnées ne sont pas présents sont les Gorges du Verdon en raison de la configuration montagneuse du relief qui rends les sentiers techniquement difficiles. Nous trouvons ainsi repartis sur l'ensemble du territoire de 4 à 10 sentiers par entités



paysagère. Depuis 2015 sur le site de randonnées en ligne des www.cheminsdesparcs.fr, 6 sentiers dit très faciles et 17 qualifiés de faciles sont décrits. En complément le Parc naturel régional du Verdon a coordonné la création de 4 boucles locales autour de Saint-Julien le Montagnier. La totalité des itinéraires dit de petites randonnées connus par le Parc, faisant l'objet de promotion et d'écovilles sont au nombre de 39 sentiers facilement praticable pour les familles.

Sur la question des sentiers et particulièrement pour les petites boucles de randonnée, il faut noter quelques difficultés de maîtrise foncière qui constitueront des enjeux de pérennité de ce réseau d'itinéraire.

De plus la croissance rapide des activités de VTT avec également l'avènement des vélos à assistance électrique pose la question des cohabitations de pratique pédestre / VTT avec des risques accrus d'accidents.

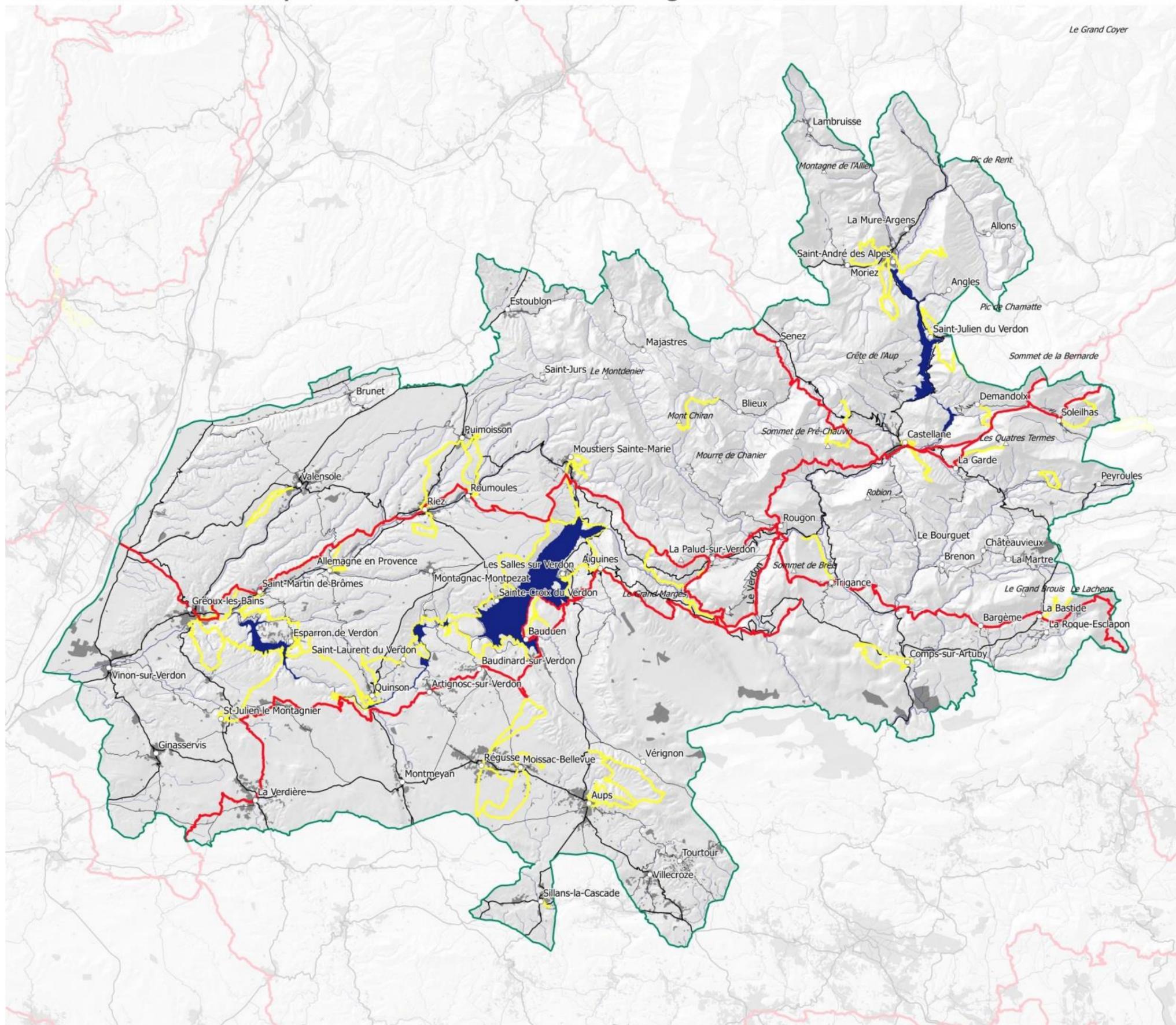
Les sentiers sont concernés par différents usages, dont le VTT qui devient au fil des ans et des évolutions techniques touchant les vélos, une pratique de plus en plus répandue (cf avènement des vélos assistance électrique). Le périmètre d'étude est concerné par 2 espaces VTT labélisés par la FFC. Il s'agit des sites Provence Verdon situé à cheval entre le Var et les Alpes de Haute-Provence (DLVA / Provence Verdon) ainsi que le site « Verdon et hautes vallées de l'Asse » autour de Saint-André les Alpes. A ces espaces VTT s'ajoute une grande traversée entre le Val d'Allos et Gréoux-les-Bains intitulée Transverdon. Un projet de fusion est à l'étude.

Les intercommunalités se structurant, de plus en plus prennent la compétence sentiers et se dotent de stratégies de développement de la randonnée (CCAPV, CCLGV, P2A, DLVA).

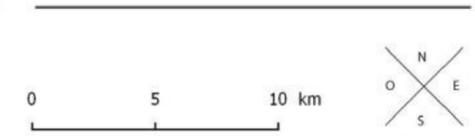
Pour finir ce portrait des activités sportives et de découverte, il est indispensable d'évoquer le développement croissant du **tourisme à vélo**. Ces pratiques bénéficient d'une dynamique d'animation coordonnée depuis 2013 par l'association Vélo Loisir Provence en partenariat avec le Parc, les départements et les intercommunalités. Autour de ces pratiques se fédère un réseau d'entreprises (50) dont bon nombre sont reconnues par le label national « Accueil Vélo ». Le périmètre d'étude est concerné par des boucles locales et des grands itinéraires comme l'Euro vélo route N°8 qui se connecte au sud du territoire. Un projet de Tour du Verdon à vélo est à l'étude. Sur les pratiques plus sportives il est constaté une recrudescence des groupes de cyclistes bénéficiant parfois d'une logistique et d'un accompagnement dédiés proposé par des tours opérateurs nationaux et internationaux.



Offre de randonnée sur le périmètre d'étude du parc naturel régional du Verdon



— GR
— PR (Chemins des parcs)



Source : SIT, Chemins des parcs, dept. 04, Dept. 83, datasud ;
Réalisation : septembre 2019



🌿 L'offre de découverte et les sites de visite

Les sites de visites sont diversifiés et répartis à l'échelle du périmètre d'étude. De nombreux musées ou espaces muséographiques ont vu le jour dans les dernières décennies en lien avec la création du Parc. Ils déclinent une offre d'interprétation présentant de grandes périodes historiques comme le site de préhistoire des Gorges du Verdon à Quinson à des pratiques et traditions ou savoir-faire locaux : musée des tourneurs d'Aiguines, musée de la faïence de Moustiers, Maison de la truffe d'Aups, Minoterie de la Mure Argens. D'autres lieux sont dédiés à la présentation de sites emblématiques : la maison des Gorges à la Palud-sur-Verdon, les grottes de Villecroze.

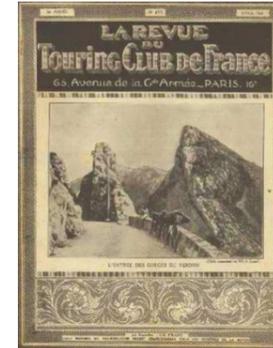
La tête d'affiche de l'offre muséographique est sans conteste le musée de Préhistoire qui tourne autour de 75 000 entrées en moyenne par an. Les grottes de Villecroze enregistrent 33 900 entrées.

A l'exception de l'initiative portée autour du label Secrets de

Fabriques rattaché à une Régie portée par l'intercommunalité Alpes Provence Verdon, les sites de visite ne fonctionnent pas en réseau.

La découverte routière du Verdon

Les routes du Verdon sont un mode de découverte du territoire. Elles irriguent et traversent les grands paysages et sont référencées dans de nombreux guides de voyage. Cette notoriété des routes prend sa source aux origines du tourisme avec comme symbole un guide de route édité en 1936 par le Touring Club de France. Ce mode de découverte et de circulation se décline entre autre autour de la moto en mode individuel ou en groupe. Une pratique qui est particulièrement marquée au printemps et en été. La floraison du lavandin sur le Plateau de Valensole est également propice à des pratiques d'auto tours.



Zoom sur : accès et mobilité

Le Verdon ne bénéficie pas d'une offre dense en termes de desserte en transport collectif. La seule ligne structurante est la LER 27 (autocars), colonne vertébrale adossée à la RD 952 traversant le territoire, et circulant quotidiennement entre la métropole Aix-Marseille et Castellane (changement de bus à Riez). Les gares ferroviaires à proximité sont celles de Manosque et des Arcs Draguignan. Dans une moindre mesure, il faut également considérer la gare de Digne-les-Bains desservie par le Train des Pignes jusqu'à la métropole niçoise.

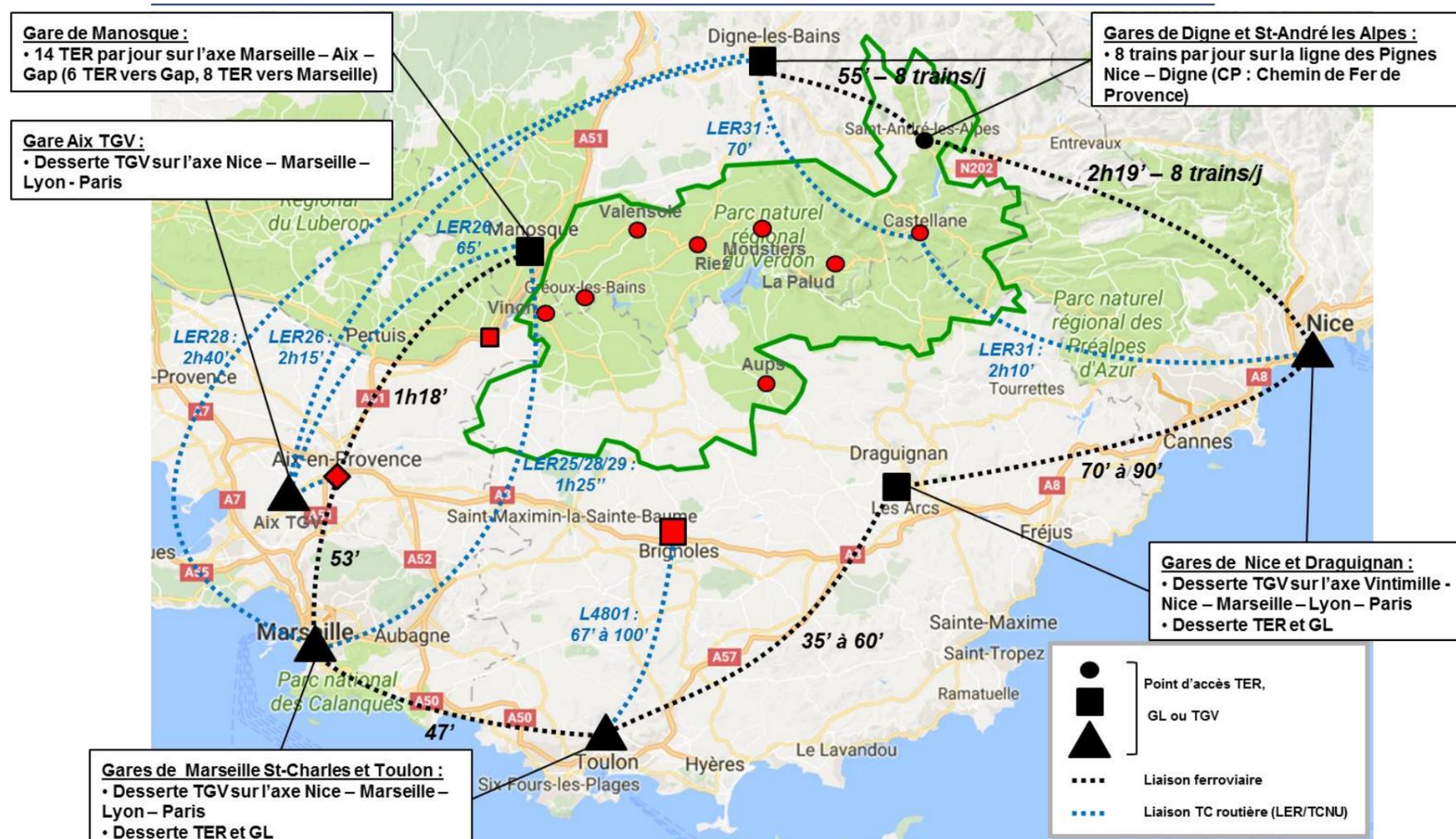
Fort de ce constat entraînant un usage quasi exclusif de la voiture pour découvrir le territoire, le Parc a coordonné en 2018 une étude avec l'objectif de définir les enjeux de mobilité touristique pour accéder au territoire, y évoluer, et se rendre sur les différents spots touristiques.

Cette étude a défini plusieurs axes de développement :

- Améliorer l'offre de lignes structurantes pour accéder au territoire en s'appuyant sur les agglomérations de proximité ;
- Proposer des solutions intermodales pour favoriser les mobilités douces (embarquement des vélos dans les bus ; parkings relais) ;
- Proposer des navettes touristiques saisonnières pour desservir les sites fréquentés à forte notoriété.
- Développer l'information et les services autour de cette offre de mobilité.

La réflexion a permis d'entrer en négociation avec les autorités organisatrices de transport dont principalement la Région Sud. Des pistes de renforcement du cadencement de la LER 27 sont envisagées entre Riez et Castellane avec un prolongement jusqu'à Saint-André pour proposer une connexion avec le train des Pignes.

Des réflexions ont également été menées sur le stationnement aux abords des sites fréquentés majeurs

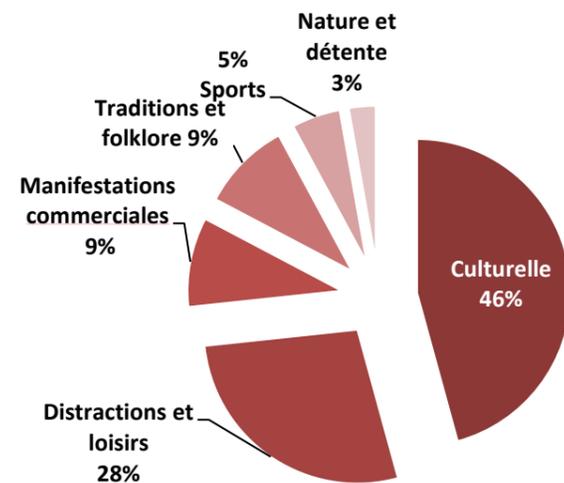


Expérimentation de la navette « Estelline » entre Moustiers et le lac de Sainte-Croix



🌿 Le Verdon est une fête

L'offre touristique est également enrichie par le rythme et la diversité des événementiels organisés tout au long de l'année. Il est à noter la **dominante culturelle** de la programmation. Les événements sont souvent de petite taille avec une portée locale ou régionale. Ils sont souvent organisés par le tissu associatif du territoire. Il existe quelques événements de type festival dont la programmation est renouvelée sur plusieurs éditions (ex : Bounestival organisée par l'association « Le Plancher des chèvres »). Sur l'année 2019, 787 manifestations sont organisées sur le périmètre d'étude. Soit une moyenne de 13 manifestations par commune.



Sources : APIDAE 2019

La répartition géographique des manifestations correspond sans surprise à celle des pôles touristiques (Gréoux, Castellane, Moustiers).

Il faut également souligner la montée en puissance d'événements sportifs qui déclinent différentes disciplines de sports de nature et mettent à profit la notoriété des sites de pratique du Verdon. C'est le cas notamment du Triathlon Natureman et du trail Verdon Canyon challenge. La préoccupation d'éco-responsabilité des événements semble croissante et le Parc est régulièrement sollicité en amont. Les remarques portent sur les tracés ou les sites traversés, les modalités de gestion du public et sont en général prises en compte.

Les paysages agricoles du Verdon sont également l'objet de festivités avec un cortège d'événements : fête des moissons, fête de la transhumance, fête de la lavande à Valensole (30 000 participants). Ces événements entre tradition, folklore

et culture vivante sont l'occasion de favoriser la rencontre entre habitants et clientèles touristiques.

🌿 Les composantes de la demande touristique

Les données clés de la fréquentation

La dernière enquête clientèle réalisée en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme date de 2011. Cette enquête a permis de distinguer et qualifier la fréquentation dans les Parcs naturels régionaux.

Concernant le Parc du Verdon cette fréquentation est estimée à près de 4.6 millions de visiteurs sur une année dont :

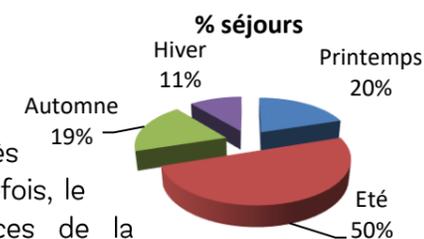
- 🌿 Près de 1 million de séjours touristiques qui ont généré 5,3 millions de nuitées touristiques (soit 3% des séjours et 2% des nuitées touristiques de la région PACA)
- 🌿 Le Verdon c'est près d'un quart de la fréquentation touristique des parcs étudiés lors de l'enquête (5 Parcs : Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras, Verdon).
- 🌿 3.6 millions de visiteurs à la journée (excursions), constitués très majoritairement de résidents de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, mais également de touristes en vacances sur d'autres communes de la région Sud (plus particulièrement dans le Var et les Alpes-Maritimes).

Une typologie de clientèles plutôt marquée :

- 🌿 Prédominance de la clientèle régionale et française en générale,
- 🌿 Clientèle certes familiale mais également présence de nombreux couples,
- 🌿 Des séjours plus longs que dans la moyenne des autres parcs,
- 🌿 Une clientèle qui profite de la richesse d'un espace naturel protégé pour partir à la découverte de la diversité des sites.
- 🌿 Clientèle qui séjourne très majoritairement en hébergement marchand (campings, locations).
- 🌿 Le Verdon une étape dans le séjour régional : près de 40 % de nos touristes séjourneront dans une autre commune de la région.

Saisonnalité

Une fréquentation très centrée sur l'été qui totalise la moitié des séjours touristiques et près des 3/5ème des nuitées. Toutefois, le printemps évoque les prémices de la



saison estivale, sur notre territoire, celle-ci se prolonge favorablement en automne, démontrant l'attractivité en arrière-saison.

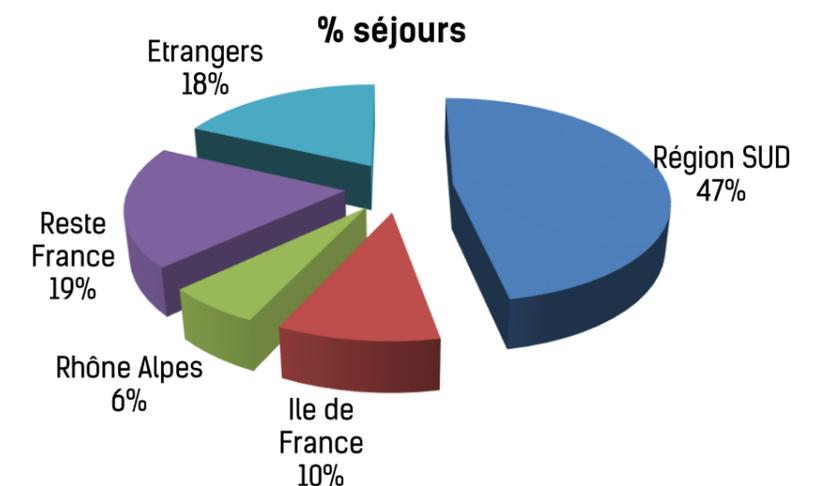
Itinérance et Lieux de séjours

A l'échelle de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, près de 20% des touristes pratiquent l'itinérance et profitent de leur séjour dans la région pour faire des étapes (nuitées) dans différentes villes. Cette statistique s'accroît pour l'ensemble des clientèles des parcs et atteint la proportion d'un touriste sur trois. Dans le Verdon cette tendance s'accroît encore avec près de 4 touristes sur 10 qui séjourneront dans plusieurs communes de la région.

En termes de lieux de séjours, trois communes occupent une place déterminante : Castellane, Gréoux les Bains, et Moustiers Sainte Marie. Ces 3 communes totalisant à elles seules un tiers des séjours touristiques.

Profil des clientèles

Origine géographique : une clientèle très majoritairement française (8 cas sur 10) avec la prédominance des clientèles régionales (5 touristes sur 10 sont de la Région Sud et plus particulièrement des Bouches du Rhône). La région Ile de France,



loin derrière, constitue le deuxième bassin émetteur de touristes au profit de notre territoire.

Le Verdon bénéficie également d'une clientèle étrangère non négligeable (18% des touristes, proportion légèrement en deçà de la moyenne des parcs), clientèles venant notamment de Belgique, des Pays-Bas et d'Italie.



Données et graphiques issues de l'enquête cordon CRT 2011

Profession Catégories Sociales: les CSP + (*cadres supérieurs, chef d'entreprises, professions intellectuelles supérieures...*) sont majoritaires, on notera également qu'un touriste sur cinq est un retraité.

Des familles avec enfants et des couples: si la clientèle familiale avec enfants constitue le premier segment de clientèle, les séjours **en couple** sont assez nombreux (plus d'un quart des touristes) et légèrement plus marqué que dans la moyenne des parcs.

Pratiques et comportements

Motif du séjour : destination de Loisirs Vacances : des motifs proches de l'ensemble des clientèles des parcs, 2/3 des touristes sont présents pour motifs loisirs vacances complétés par des raisons affinitaires (visite de parents ou amis).

Durée du séjour

Une semaine environ, se situant au-dessus de la moyenne des clientèles des parcs et en dessous de la moyenne des séjours de l'ensemble des clientèles touristiques régionales.

Une certaine dichotomie de comportement entre les clientèles régionales de proximité plutôt positionnées sur du court séjour et les clientèles plus éloignées affichant des durées de séjour plus longues.

Mode d'hébergement : en hébergement marchand très majoritairement (2/3 des nuitées)

La clientèle opte très majoritairement pour des séjours dans un hébergement marchand, principalement en campings (sous



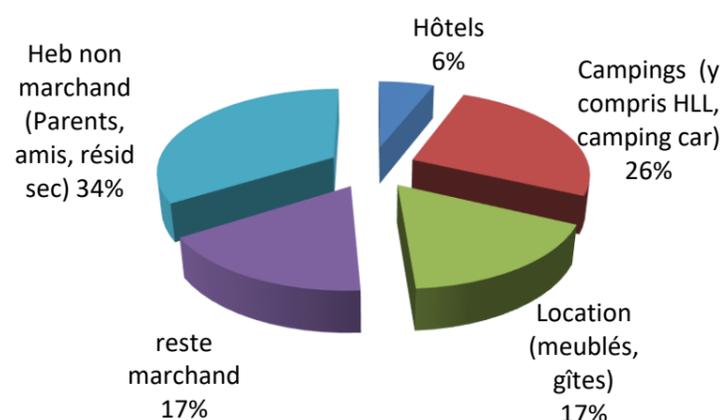
Camping Domaine de Chasteuil – Castellane ©

Synthèse des typologies de clientèles touristiques

Sous l'angle des attentes pendant leur visite ou leur séjour, les visiteurs appartiennent à 4 principales catégories :

- ✳ **Les séjournants :** il s'agit d'un public diversifié, avec d'une part la clientèle de la station de Gréoux-les-Bains et celle des nombreux campings du Verdon. Pendant leur séjour, ces visiteurs sont le plus souvent excursionnistes sur une journée.
- ✳ **Les pratiquants de sports de pleine nature :** présents sur une seule journée ou un court séjour, ils pratiquent la randonnée classique, un sport d'eau vive, l'escalade, le canyoning ou le parapente. Ils sont également

% nuitées



excursionnistes sur une journée.

- ✳ **Les automobilistes de passage :** en transit sur le territoire pendant leurs vacances dans les Alpes ou dans la région, ils passent sur la route des gorges du Verdon et s'arrêtent aux belvédères. Les motards et les campings cars sont particulièrement nombreux.
- ✳ **Les pratiquants d'activités de pleine nature douces :** la plupart viennent pour des activités de balade ou de découverte du patrimoine, quelques-uns pour de la grande randonnée ; eux aussi voudront visiter les gorges à l'occasion de leur séjour.

Sous l'angle des enjeux de la valorisation durable du patrimoine, trois types de publics (se recouvrant partiellement) sont identifiés :

- ✳ **Les excursionnistes :** il s'agit de visiteurs issus des 4 catégories ci-dessus, lors de leur visite d'une journée dans le Grand Canyon, en véhicule motorisé, à pied, sur l'eau ou en paroi.
- ✳ **Les écotouristes :** il s'agit d'un public diversifié – régional, français et international ; individuel ou familial ; jeune ou âgé.
- ✳ **Les clientèles familiales et internationales,** qui ont des attentes spécifiques, sont susceptibles de se retrouver dans chacun de ces publics. Le tourisme international est important et présent jusqu'aux parties plus éloignées comme l'Artuby-Verdon.

Paroles d'Offices de Tourisme

« On note une demande d'authenticité, d'une expérience humaine et de durabilité ».

« La clientèle s'internationalise (Pays de l'est, Asie) ».

« Avec le numérique, la tendance est à l'organisation des vacances en amont »

« Le « tourisme de rupture » (recherche de calme) s'installe sur les communes périphériques et devrait aller en se renforçant ».

« Les hébergements sont diversifiés et vont de l'insolite au haut de gamme, cela répond à la demande ».

« Les questions de la clientèle auprès de l'office de tourisme portent à 90% sur la randonnée et sollicite de plus en plus une demande d'offre bien organisée ».



14.3 Le tourisme levier économique d'un territoire aux moyens cependant limités pour gérer les sites fréquentés

Doté d'un patrimoine naturel remarquable, le Parc propose une offre touristique importante. Le tourisme génère **1 780 emplois par mois en moyenne sur l'année soit environ 1/5 de l'emploi total hors agriculture et fonction publique d'État** (5 % dans le référentiel de l'étude INSEE). Durant la période estivale (juillet, août), il est près de 3,5 fois plus élevé qu'en janvier (2,4 fois dans le référentiel) : 3 100 emplois en moyenne mensuelle durant l'été contre 900 en janvier. Depuis 2009, l'emploi touristique a augmenté de 9 %.

Il se concentre principalement dans l'hébergement (40%) et la restauration (23%). Le sous-secteur des soins, impulsé par les termes de Gréoux-les-Bains, représente 13 % de l'emploi touristique, part nettement supérieure à celle des autres territoires.

Le tourisme une économie de poids

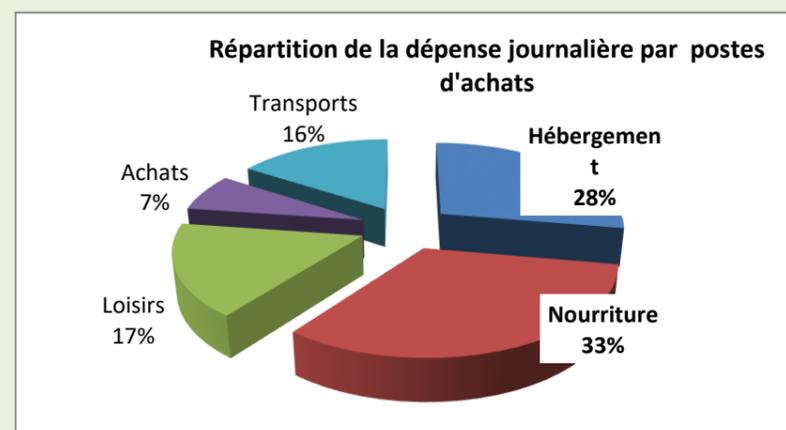
Les retombées économiques sont évaluées à 328 millions d'euros injectés en une année dans l'économie locale par les clientèles touristiques (estimation 2011)

En moyenne un touriste présent dans le Verdon dépenserait près de 62€ quotidiennement.

Répartition de la dépense journalière par postes d'achats

Près des deux tiers du budget journalier d'un touriste sont consacrés à la nourriture et à l'hébergement. On notera la part importante allouée aux loisirs dans la dépense quotidienne (17% vs 14% en moyenne pour les clientèles des parcs).

Source : enquête clientèle CRT Provence Alpes Côte d'Azur 2011



L'activité touristique dans le Verdon est essentiellement liée à la visite des sites naturels et aux diverses activités à pratiquer sur ces sites. Certains espaces naturels du Parc connaissent ainsi une très forte fréquentation. C'est notamment le cas pour les Gorges du Verdon et le Lac de Sainte-Croix, les plus fréquentés. Mais d'autres sites connaissent aussi une très forte fréquentation (Réserve Naturelle Régionale de Saint-Maurin, Cascade de Sillans...) ou une fréquentation grandissante. Pour les Gorges, l'estimation de la fréquentation évolue autour de 800 000 personnes par an. Sur certains sentiers emblématiques comme le sentier Blanc Martel ou celui du garde canal à Quinson, les éco-compteurs positionnés aux entrées des sentiers indique des fréquentations autour de 30 000 à 40 000 randonneurs avec des pointes à 500 randonneurs par jour.

Les sites naturels subissent de nombreuses dégradations dues au manque d'aménagements pour l'accueil du public. Les problèmes les plus fréquents sont liés à l'hygiène, à la circulation et au stationnement, aux risques de feux, au camping sauvage... Sur ces mêmes sites, se pose la question de la qualité de l'accueil.

Les problématiques les plus fortes sur ces sites concernent : la signalétique d'accueil, d'orientation mais aussi patrimoniale (découverte des sites et des territoires qui les entourent), l'accueil des véhicules et des camping-cars, la problématique d'érosion des berges pour les retenues du Verdon...

De ces constats est née la thématique particulière de l'aménagement raisonné des sites naturels fréquentés.

Zoom sur : l'aménagement des sites naturels fréquentés

Afin de limiter les dégradations liées à la forte fréquentation des sites mais aussi d'améliorer l'accueil des visiteurs (concilier préservation de l'environnement et valorisation du site), le Parc du Verdon a créé en 2013/2014 une mission spécifique au sein de son équipe : la Régie d'aménagement et de gestion. Cette Régie a pour vocation d'accompagner les communes ou autres porteurs dans des projets d'aménagement, de gestion, de valorisation... ou de porter directement des projets allant dans ce sens. C'est ainsi que depuis 2014, la Régie a participé à l'évolution de plusieurs sites importants :

> **Plage de Saint-Julien-le-Montagnier.** Ce site isolé (une dizaine de km de piste pour y accéder) est depuis de nombreuses années un lieu touristique important autour du Lac d'Esparron. La plage était depuis de nombreuses années saturée et la fréquentation posaient de nombreux problèmes de sécurité, d'accueil... Suite à une étude de faisabilité réalisée par la Régie pour le compte de la commune, un premier aménagement sommaire a été réalisé en 2017 et le site est géré

depuis. Un projet d'aménagement plus qualitatif est aujourd'hui à l'étude.

> **Opération Grand Site des Gorges du verdon (OGS).** Dans le cadre de cette démarche, la Régie est la structure porteuse des principaux aménagements (exemple du projet d'aménagement du belvédère du point sublime/Couloir Samson) et de plusieurs opérations de gestion des flux et de l'accueil (navette randonnée Blanc-Martel en projet).



Gestion des flux

La question de la gestion et de la diffusion des flux s'inscrit dans la problématique plus large de la mobilité sur le territoire (touristes et habitants) et de l'accès au Parc du Verdon avec notamment la question des mobilités douces et des transports collectifs.

La répartition saisonnière et géographique actuelle des visiteurs à l'échelle du territoire pose question.

En saison estivale, la fréquentation touristique est particulièrement concentrée dans le temps et dans l'espace. Ce flux touristique génère des problèmes de gestion, en particulier pour les collectivités. L'apport économique de ce type de tourisme est à relativiser car le flux touristique pour une bonne partie correspond à des visiteurs à la journée, c'est-à-dire des visiteurs à la journée. L'afflux massif crée selon les sites des atteintes à l'environnement, et pose des problèmes de qualité d'accueil qui participe à déprécier la notoriété des sites. Il faut également souligner les risques en termes de sécurité et la progression de l'accidentologie.

En dehors des sites à forte notoriété, la fréquentation reste très diffuse et parfois peu importante numériquement parlant. Les patrimoines du Verdon restent souvent méconnus des visiteurs et sous exploités du point de vue touristique.



Sur le hors saison, il est difficile de connaître précisément la tendance. Pour certains acteurs du territoire, la saison estivale continue de se réduire. Pour d'autres, l'avant et l'arrière-saison sont plutôt profitables du fait des courts séjours (week-ends et ARTT) et de la proximité de la clientèle régionale, dont l'importance devrait s'affirmer à l'avenir, en lien notamment avec la crise énergétique.

🌿 Typologie des sites fréquentés

La réputation du Verdon tient en priorité à ses grands espaces connus nationalement ou mondialement.

Les Gorges du Verdon, le site emblématique du Verdon : le plus emblématique de ceux-ci est le site des Gorges du Verdon. Qualifié de « Grand Canyon », les Gorges du Verdon constituent le seul événement géologique de cette ampleur et de cette qualité en France et en Europe. Le Verdon s'est creusé en lit encaissé dans un large massif de calcaire jurassique compact, sur une longueur de 21 km, constituant une formidable entaille profonde de 400 à 700 m. Les Gorges du Verdon sont caractérisées par leur grandeur et la diversité des détails des paysages, ainsi que par la richesse de leurs formes dues à la structure karstique du substrat rocheux. Elles sont remarquables par leur valeur biologique et la beauté des paysages et recèlent un important patrimoine préhistorique.

Ces caractéristiques sont à l'origine du classement du site en 1990.

Ce site attire aujourd'hui plusieurs centaines de milliers de visiteurs qui viennent découvrir un paysage exceptionnel et une atmosphère particulière (800 000 visiteurs).

La fréquentation du site se concentre autour de quelques sites majeurs (belvédères, Point Sublime, Route des Crêtes...) qui se découvrent essentiellement en véhicules grâce à trois routes départementales touristiques. Pour ces visiteurs, les sites manquent bien souvent d'aménagement d'accueil (stationnement, toilettes, signalétique...) ou d'information / d'interprétation.

Ces dernières décennies, les activités de pleine nature se sont, dans ce paysage exceptionnel, imposées comme des activités touristiques incontournables.

La première activité touristique importante fût, dans les années 70/80, l'escalade libre avec la médiatisation de cette pratique et la présence dans le Verdon d'une icône de l'escalade libre : P Edlinger.

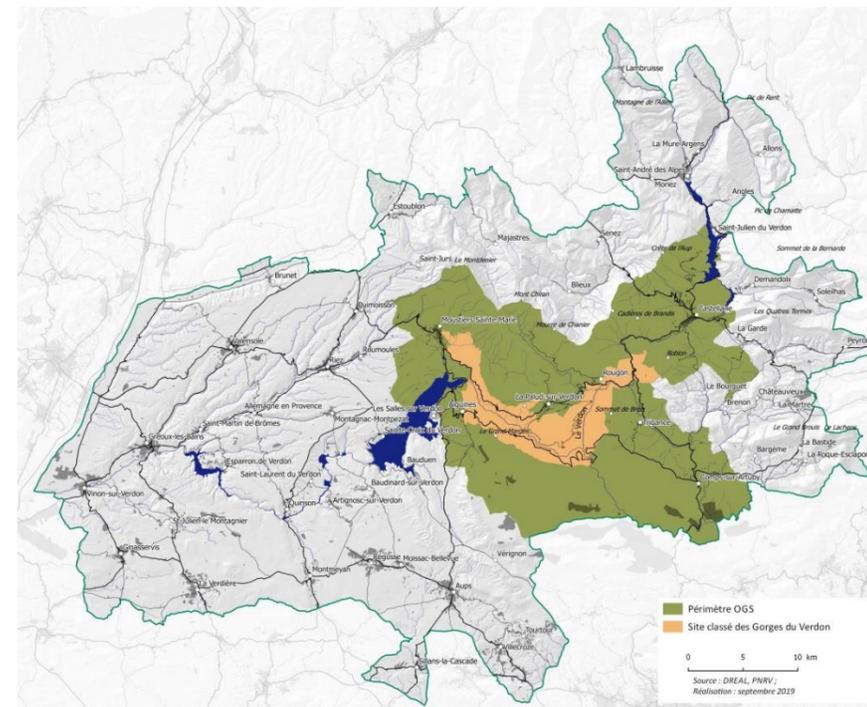
Au fil de l'intérêt grandissant du public pour les sports de nature, les activités dans les Gorges se sont développées avec la randonnée (plusieurs sentiers de randonnée emblématiques dont les sentiers du Blanc-Martel et de l'Imbut-Vidal), les

activités d'eau (rafting, hydrospeed, kayak, randonnée aquatique...), les activités à corde (canyoning, highline ...) ou les activités d'air (parapente, base jump...).

La forte fréquentation actuelle concentrée sur quelques lieux de pratique peut être à l'origine de conflits d'usage pour les sites supports de plusieurs pratiques, ou de problématiques environnementales.

Pour ce type de visiteurs aussi, les équipements sur les sites sont bien souvent insuffisants : manque de toilettes, de signalétique...

Depuis les années 2000, les Gorges du Verdon font l'objet d'une démarche Grand Site de France en projet ayant pour but de préserver le site (paysage, nature...) tout en le valorisant et en améliorant l'accueil des visiteurs.



Périmètre du site classé des Gorges du Verdon et de l'opération Grand Site de France

Les Basses Gorges et les Gorges de Baudinard, moins connues mais tout aussi sensibles

Les Basses Gorges et les Gorges de Baudinard en aval du barrage de Sainte-Croix sont moins connues et moins impressionnantes que le « grand canyon » mais elles représentent un enjeu fort du territoire.

Moins accessibles que les Gorges du Verdon (pas de route touristique) elles sont essentiellement accessibles en randonnée ou par bateau.

Sur ces secteurs, la pression touristique est souvent forte avec une concentration des visites et activités sur la période juillet/août. La forte fréquentation actuelle peut aussi être à

l'origine de conflits d'usage ou de problématiques environnementales.

Les Lacs de Castillon, Ste-Croix et Esparron : à l'origine des fonctions balnéaires du territoire générant des lieux de concentration de la fréquentation

Le Verdon regroupe 5 lacs de barrage dont trois sont supports d'une fréquentation touristique : lacs de Castillon, Sainte-Croix et Esparron.

Pour ces 3 sites, les activités touristiques sont globalement similaires: activités nautiques (voile ou embarcations type pédalo ou canoé) et baignade. La majeure partie de l'activité touristique et de l'offre d'hébergement se concentre autour de ces 3 entités avec notamment une offre de camping très importante. La fréquentation se concentre essentiellement sur l'été et l'offre touristique est limitée dans l'année (mai à mi-septembre). Ces espaces étant relativement récents (le lac de Sainte-Croix a par exemple été mis en eau en 1974), les espaces naturels à enjeux sont souvent plus réduits (« zones humides » ou roselières par exemple).

Si le lac de Castillon, plus éloigné des principaux axes de communication subit une fréquentation moins forte, il connaît quelques sites concentrant les visiteurs (exemple de la plage du Cheiron à Castellane ou de la Baie d'Angles).

Le lac de Sainte-Croix, le plus grand, offre un ensemble de plages réparties sur son pourtour et souvent faciles d'accès. Cette facilité d'accès et cette forte fréquentation est à l'origine de nombreuses problématiques d'accueil, de circulation/stationnement, d'hygiène... La remontée de la queue du lac dans les Gorges (parcours de 3 km environ) est l'activité emblématique qui concentre un nombre de bateaux très importants en saison estivale.

Le lac d'Esparron connaît lui aussi une fréquentation intense. Les rives du lac étant moins accessibles que pour Sainte-Croix, la



fréquentation se concentre fortement sur quelques sites : le village d'Esparron, les plages alentours et la plage de Saint-Julien. Les activités nautiques se concentrent pour leur part dans les Basses Gorges accessibles depuis le lac.

Sur ces lacs, les comportements inappropriés des touristes sont parfois à l'origine de problèmes d'hygiène (déchets...), de sécurité (accidents, feux...)... constatés par les écogardes.

Zoom sur : sites et actions du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres



Depuis 2008, le Conservatoire du littoral, compétent sur les communes lacustres autour du lac de Sainte-Croix, a renforcé sa présence, avec l'acquisition de nouveaux sites et l'extension du domaine de Valx, et avec la création d'une antenne locale de la Délégation Lacs hébergée dans les locaux du siège administratif du Parc.

En terme d'acquisition, la veille foncière assurée par les équipes du Parc ont permis de tripler la superficie foncièrement protégée sur plusieurs sites, autour du lac et dans les gorges du Verdon :

En 2010, le site de Sulagran (30 ha) géré depuis par la commune de Bauduen a fait l'objet d'un projet exemplaire d'aménagement conçu en partenariat avec le Parc du Verdon, visant à concilier accueil du public et protection de l'environnement. Ce partenariat a donné lieu rapidement à la dépollution et la renaturation du site, un schéma d'accueil consistant à créer une aire de stationnement en recul des berges avec des cheminements piétons vers les plages. Depuis 2012, le Parc est associé par conventionnement à la surveillance du site de Sulagran, et le schéma d'accueil se complète par un nouveau cheminement lacustre, reliant certaines plages, et une aire d'interprétation liée à l'existence de Fontaine l'Evêque.

En 2011, l'acquisition du site de Guègues, au cœur des gorges, par le Conservatoire, rend possible la conservation d'un paysage humain symbolique dans l'univers minéral des gorges, qui se traduit notamment par la cristallisation de la ruine de Guègues en 2014-2016 et la mise en valeur paysagère de ce site, en accord avec les objectifs de gestion et mise en valeur développés par le Parc dans le site classé, avec le concours du Conservatoire des espaces naturels de Provence Alpes Côte d'Azur et de la commune de La Palud-sur-Verdon.

En 2015, le Conservatoire achète la propriété des Cavaliers (247 ha), dans les Gorges du Verdon, avec des objectifs patrimoniaux (paysager, environnemental, historique) et de maîtrise foncière certains, dans un lieu stratégique pour la mise en œuvre de l'Opération grand site. L'investissement du

Conservatoire du littoral sur le patrimoine bâti, en vue de leur valorisation socio-économique depuis 2018 contribue à la mise en œuvre de l'Opération grand site, des objectifs inscrits dans Natura 2000 et ouvre des perspectives quant à la mise en valeur écotouristique de la rive gauche du Verdon. Le site est géré par la commune d'Aiguines.

En 2016, l'acquisition d'une parcelle de 2 500m² au lieu-dit « Col de l'Olivier », départ du sentier des Pêcheurs, vient conforter la volonté commune d'une mise en valeur collective publique raisonnée des environs de la réserve naturelle de Saint-Maurin et des Gorges du Verdon.

Dans le domaine de Valx, la propriété de 168 ha s'est étendue sur 100 ha supplémentaires dans le périmètre de préemption défini préalablement avec le Conseil départemental au titre des Espaces naturels sensibles, pour rejoindre l'entrée des gorges (avec le vallon de Gorges Fères), et « boucher les trous » entre Félines et Valx. Ces extensions ouvrent la mise en actions des objectifs environnementaux et socio-économiques de la Charte sur un petit territoire foncièrement maîtrisé, et directement géré par le Parc naturel régional du Verdon.

D'autres acquisitions en cours (100 ha d'un seul tenant au-dessus de Moustiers) ou de dimensions plus réduites, permettent de conforter la préservation environnementale des lieux à enjeux, tout en mettant en place une gestion vertueuse des usages.

Le partenariat technique et financier permet la mutualisation des moyens rendant concrets la mise en œuvre des objectifs de gestion durable des territoires conciliée à l'accueil des publics.

Le Plateau de Valensole, le phénomène touristique aux grands airs provençaux.

Le Plateau de Valensole présente une vaste aire géographique. Celle-ci est délimitée à l'ouest par la vallée de la Durance, à l'Est par le massif du Montdenier et le lac de Sainte-Croix, au Nord par la vallée de l'Asse et enfin au sud par la vallée du Verdon. Cette entité apparaît par ses perspectives et ses vastes étendus comme une respiration géographique située en cœur de Provence et annonçant la transition avec les Alpes dont les premiers contreforts dessinent l'horizon. Bien que la morphologie du Plateau soit plutôt reconnue par ces grands champs ouverts, les vallons et ravins creusés par une hydrographie ramifiée, complexifie la lecture de ce paysage, finalement pas si plat qu'il n'y paraît.

Par ses fonctions agricoles le Plateau est réputé comme un paysage remarquable concentrant toutes les images attendues de la Provence. Cette attractivité est particulièrement concentrée autour des cultures liées aux plantes à parfum au premier rang desquels se trouve le lavandin. La carte postale est également assurée par le mélange des cultures alternant, céréales (blé dur) et plantes à parfum (lavandins et sauges sclarée). Les pratiques pastorales encore bien vivantes et l'arboriculture de l'amandier et de l'olivier viennent parfaire ce paysage aux reflets provençaux. Il ne faut pas omettre dans cette palette, l'importance des villages et plus généralement des patrimoines bâtis comme les cabanons. Cet ensemble s'offre en silhouette et crée des points de repère organisant la découverte touristique du Plateau.



Cette notoriété autour d'un paysage modelé, ou façonné par l'activité humaine est relativement récente (> 10 ans). Elle génère une grande attractivité particulièrement concentrée dans le temps, mais finalement assez diffuse dans le périmètre du Plateau. C'est le caractère particulièrement saisonnier de la fréquentation, concentrée entre juin et juillet qui contribue à qualifier cette partie du territoire du Verdon de phénomène touristique.

Des points communs sont néanmoins partagés avec le site naturel des Gorges du Verdon, voire amplifiés. C'est le cas pour le mode de découverte qui privilégie essentiellement l'usage de la route. C'est le cas aussi pour l'ampleur de la notoriété apte à attirer des clientèles touristiques en provenance du monde entier.

La réputation paysagère du Plateau est un des moteurs de la conquête des marchés touristiques émergents dont principalement la Chine. Ce rayonnement du Plateau est également à considérer au prisme de la démarche marketing de l'entreprise l'Occitane en Provence dont le siège ainsi que le site

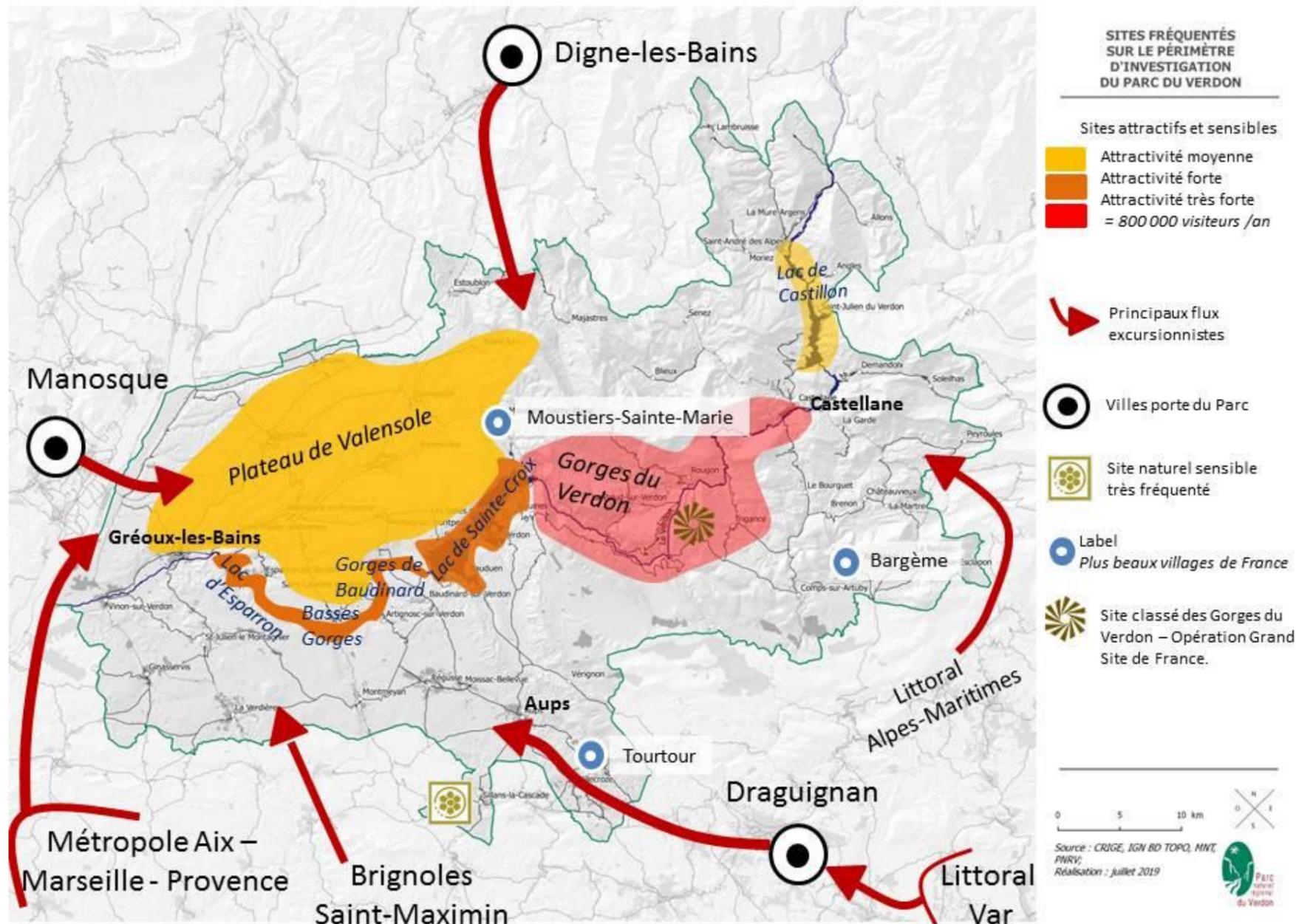


de production sont situés à Manosque. Cette entreprise bénéficie d'une aura indéniable à travers le monde et assoit l'essentiel de sa communication sur l'image du Plateau de Valensole.

Les tour-opérateurs programment la découverte des excursions à la journée pour une clientèle avide de séances photos dans les lavandes. Une série télévisée populaire en Chine met en scène les champs de lavande comme un symbole du romantisme et de l'amour. C'est pour cette raison que les séances photos se font régulièrement en robe de mariée.

Ce mode de découverte routier des paysages de lavandins génère des impacts. Ceux-ci sont d'ordre sécuritaire et liés à des stationnements anarchiques en bord de route, des traversées de

voirie désordonnées. Le tout génère des accidents. Dans ce cortège suivent également une recrudescence de vol à la roulette qui préoccupe les forces de l'ordre par leur mode opératoire bien organisé.



Quelques lieux privés ont su tirer profit de cette manne touristique en développant des infrastructures d'accueil et des points de vente de produits dérivés de grande envergure. C'est le cas de Terraroma ou des lavandes Angelvin en capacité d'accueillir des autocaristes. A moindre échelle, des accueils de type guinguette s'installent en bord de route.

La forte fréquentation et la pénétration anarchique des champs cultivés est responsable d'une exaspération de certains agriculteurs qui cherchent des parades pour limiter les cueillettes sauvages de lavandins. Des clôtures électriques sont placées pour interdire les accès et des panneaux précisent la nature privée et la vocation agricole du paysage.

L'ensemble de ces constats et l'ampleur de la fréquentation nécessite une prise en compte de ce phénomène avec des enjeux marqués pour canaliser les flux de visiteur. La notoriété du site justifierait une ambition d'aménagement et de gestion d'un niveau quasi équivalent à celui d'un grand site. Le rôle d'introduction au territoire du Verdon par le Val de Durance ou le poteau de Telle devra également être considéré.

Des villages provençaux fréquentés

Sur le périmètre d'étude, plusieurs villages font l'objet d'une forte fréquentation.

Souvent situés sur ou à proximité des lieux de visite incontournables, ces villages connaissent une fréquentation forte : c'est le cas notamment de villages comme Moustiers-Sainte-Marie, Esparron de Verdon, Bauduen, Sainte-Croix...

Par exemple, le comptage routier réalisé à l'été 2016 sur le village d'Esparron (environ 400 habitants à l'année) a montré que plus de 3 000 véhicules entraient et sortaient chaque jour en pleine saison estivale.

Les villages se trouvent ainsi confrontés à la gestion de flux de circulation importants et à une demande de stationnement surdimensionnée. Certaines communes ont tenté, ces dernières années, de gérer la situation avec la mise en place de stationnement payant (Moustiers, Sainte-Croix) ou le développement d'offre de transport alternatif (navette reliant le village d'Esparron aux campings).

Plusieurs villages du périmètre d'étude présentent de plus un attrait important et des labels reconnaissant leur qualité. C'est notamment le cas du label « Plus beau village de France » attribué aux communes de Moustiers, Bargème et Tournour.

Pour ces villages touristiques, la gestion des flux et l'accueil des visiteurs est une préoccupation constante.

Des sites naturels reconnus dans la Région

Plusieurs sites naturels du périmètre d'étude sont des lieux de visite et de découverte emblématiques du Verdon. C'est le cas

par exemple de la cascade de Sillans ou des grottes de Villecroze.

Sur ces sites de visite, l'accueil, la gestion des flux, la préservation du site, la médiation... sont des points d'attention qui impliquent des modes de gestion appropriés. Ces questions sont bien souvent lourdes pour les communes concernées et nécessitent des moyens importants.



✳️ Un dispositif de gestion de la fréquentation : les écocardes du Parc

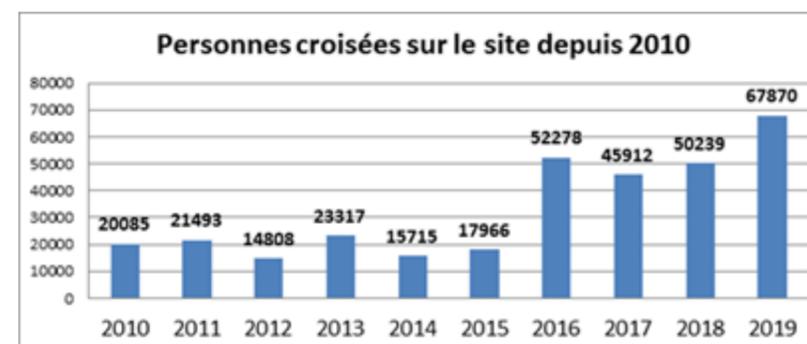
L'opération écocardes du Verdon initiée en 2002 est un dispositif de terrain.



La forte fréquentation touristique génère malheureusement des incivilités de la part d'une minorité de visiteurs mais très visible.

Par exemple les feux de camps sont une pratique courante autour des lacs du Verdon. Cette pratique faisant penser à certains visiteurs qu'ils sont immergés au cœur d'une nature sauvage entraîne une dégradation des sites et diverses sources

de pollution. D'après la base de données des écocardes, depuis 2009, en moyenne ces agents de terrain ont démonté **606 feux de camps par an**. Certains de ces feux peuvent avoir des conséquences dramatiques pour les milieux naturels, les paysages et la sécurité du public. A titre d'exemple on ne peut citer que l'incendie de forêt d'octobre 2017 sur la commune de Moustiers Sainte Marie ayant pour origine un barbecue sauvage en forêt. De plus, le feu appelle le feu, les écocardes ne comptent plus le nombre de personnes qui pour se justifier d'avoir réalisé un feu de camps en forêt citent « oui mais il y avait déjà une trace » ou bien « en face j'en ai vu un, j'ai fait pareil ».



Sur les millions de visiteurs que peut accueillir le Verdon certains ignorent tout simplement les règles qui peuvent s'appliquer dans un espace naturel aussi sensible. C'est dans ce contexte que se place l'action des écocardes du Parc avec l'objectif de sensibiliser le public à la fragilité des lieux et à la spécificité du territoire. Toujours d'après la base de données des écocardes, 27 470 personnes sont en moyenne sensibilisées, accueillies par les écocardes par an.



Enfin face à certains comportements ayant des impacts importants, il faut noter la progression de la mise en place d'opérations de police de l'environnement. Ces opérations coordonnent la participation de plusieurs services (ONF, ONCFS,

Parc du Verdon, Gendarmerie...) et permettent de limiter les comportements les plus impactants et les plus graves.

Paroles d'écogardes

Les écocardes du Verdon parlent souvent de consommation d'espaces naturels. Une partie de plus en plus importante des visiteurs viennent « consommer » de l'espace naturel. A l'ère de l'immédiateté et des réseaux sociaux on vient sur un belvédère réaliser un selfie avec le lac de Ste Croix en fond tel une carte postale mais sans jamais s'interroger sur l'histoire de ces lieux, pourquoi est-ce façonné ainsi...

Pour ce public, les espaces naturels sont avant tout des espaces comme les autres, ils faut des poubelles tous les cent mètres, il faut une couverture téléphonique... La spécificité des milieux n'est pas prise en compte dans cette visite excursionniste.

✳️ Focus sur les enjeux de la circulation motorisée dans les espaces naturels

De par la diversité des paysages rencontrés au fil du Verdon et l'attractivité touristique de son territoire, la circulation des véhicules à moteur s'est rapidement densifiée sur le territoire du Parc répondant à une double demande : tourisme et loisir.

L'importance du tourisme excursionniste engendre un afflux important de véhicules de tourisme concentrés autour des sites fréquentés et principalement au cours de la pleine saison (période estivale). La saturation des zones de stationnement en est la première conséquence, provoquant la multiplication d'infractions à la réglementation. Par manque d'informations, d'aménagements ou par incivisme, la circulation et le stationnement sur les berges des espaces lacustres, ainsi que le stationnement hors parking sont les problématiques prédominantes causées par les déplacements motorisés des flux touristiques. Le Parc accompagne les communes demandeuses dans des réflexions d'aménagement et réglementaires destinées à informer le public et canaliser les véhicules sur les voies ouvertes à la circulation publique et des zones de stationnement.

La multiplication des véhicules aménagés (vans, utilitaires, camions) se trouve être en constante augmentation au cours de la dernière décennie. Sources de pollutions environnementales (absence de toilettes, de douches) et paysagères (stationnement nocturnes en bord de route, de lacs, ou sur parking), ce nouveau mode d'hébergement, déconnecté de l'économie locale, devient problématique sur le territoire. De



nombreuses communes ont créées des espaces de stationnement spécialement aménagés pour l'accueil des camping-cars, mais trop rapidement saturés et non plébiscités par les camions aménagés, ces aménagements ne permettent pas de répondre à la problématique.

Une nouvelle forme de tourisme a également émergée ces dernières années, que l'on pourrait qualifier de tourisme motorisé. Offrant un réseau important de chemins et pistes ouvertes à la circulation publique permettant d'effectuer des itinéraires en itinérance, le Verdon est depuis plusieurs années fortement plébiscité par les randonneurs motorisés (quad, 4x4, moto enduro) et adeptes de loisirs motorisés cherchant à découvrir le territoire. Bien que la majorité des pratiquants respectent le territoire, ses habitants et participent à l'économie locale, bons nombres d'infractions relatives à la circulation en hors-piste sont constatées. A l'origine de conflits d'usages avec les acteurs économiques (bergers, agriculteurs), les gestionnaires d'espaces naturels et les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, riverains), ces pratiques illégales desservent l'image des loisirs motorisés et porte atteinte à l'intégrité naturelle du territoire. Dans l'impossibilité d'aiguiller ces pratiques sur des itinéraires balisés par l'absence de PDIRM sur les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, cette nouvelle forme de tourisme, bien que marginale prend progressivement de l'ampleur.



La fréquence des problématiques liées aux activités motorisées a poussé le Parc à accompagner ses communes dans une dynamique de maîtrise de celle-ci. Cela se traduit par une aide juridique quant à la prise de réglementation restreignant la circulation des véhicules à moteur, un conseil en termes de dispositif d'information des pratiquants et d'aménagements visant contenir les véhicules à moteur sur les voies ouvertes à la circulation.

Pression touristique et enjeux de biodiversité

Depuis sa création, le Parc naturel régional du Verdon a initié, porté et/ou accompagné plusieurs démarches impliquant des actions de gestion en faveur de la biodiversité et d'espèces remarquables sur son territoire. L'enjeu consiste à préserver les continuités écologiques croisant les influences des Alpes et de la méditerranée.

La délicate question de la capacité de charge des sites naturels support de pratiques sportives et de loisirs

Le développement de l'économie par le tourisme doit se concilier avec la préservation des ressources naturelles. Dans cette optique, il faut considérer la question de l'impact des activités touristiques sur l'équilibre des milieux naturels constituant le support des sites de pratique (eau, parois, forêts, espaces ouverts d'altitude). Cette préoccupation renvoie à la notion de **capacité de charge des sites**. Difficile à appréhender, elle fait référence à un protocole d'observation bénéficiant d'une animation dédiée. L'expérimentation sur la notion de capacité de charge a été lancée dans le cadre du dispositif de concertation associant les partenaires publics (services de l'Etat, collectivités locales, Parc) et privés (entreprises d'activités sportives de nature) visant à construire un plan de gestion ajusté à plusieurs secteurs des Gorges du Verdon. Le protocole de définition de la capacité de charge fait apparaître la nécessité d'une approche globale, croisant les critères relatifs à l'état des milieux naturels et aux services et infrastructures à mobiliser pour accueillir, réguler, voire contenir le flux de visiteur. Les critères prennent également en compte le ressenti des visiteurs ou pratiquants d'activités (cf capacité psychologique).

Cette réflexion sur la capacité de charge se construit dans un contexte relativement complexe où les sites de pratique au cœur des Gorges doivent intégrer une série de contraintes réglementaires encadrant les activités tels que: l'arrêté inter-préfectoral de protection de biotope motivé par la présence de l'Apron du Rhône (espèce endémique en voie d'extinction).

Zoom sur : les sites fréquentés du Verdon au prisme de l'expérimentation de la capacité de charge

En cohérence avec le projet de Grand Site de France et la démarche Natura 2000, en cours sur les gorges du Verdon, le Parc en est venu à s'interroger sur la notion de capacité de charge (ou capacité d'accueil) de ce lieu. Selon la définition de ce terme anglo-saxon, est-il possible de définir: « *un niveau d'utilisation récréationnelle auquel un site peut résister tout en fournissant une qualité durable de loisirs* » (Wagar, 1962) ? ou encore « *un certain seuil d'activité touristique au-delà duquel*

l'environnement va subir des dégradations y compris les habitats naturels » (Clark) ?

En 2014 dans un premier temps, Le Parc a mandaté le CEREMA pour l'aider à définir une méthodologie pertinente pour mettre en place un observatoire de la fréquentation des activités aquatiques non embarquées sur le Couloir Samson. On est en effet ici typiquement dans un schéma de site limité dans l'espace (un tronçon de rivière) dont l'attrait touristique et l'utilisation commerciale a entraîné une forte charge concentrée au cours de la période estivale. Au vue de la difficulté méthodologique, cet observatoire n'a pour l'instant pas vu le jour. La guerre des chiffres a donc toujours lieu, chacun évaluant la fréquentation selon sa propre méthode.

Par la suite, entre 2014 et 2016, une étude de l'impact du piétinement humain, notamment sur ce tronçon de rivière, dans le cadre des loisirs aquatiques a également été portée par le Parc, pour tenter d'évaluer le niveau, la nature et les conséquences de ce piétinement soutenu sur la vie de la rivière (en regardant plus précisément l'impact sur les invertébrés aquatiques). Cette étude a pu identifier les habitats aquatiques les plus sensibles et a montré qu'une chute de la densité des invertébrés aquatiques était visible dès le début du piétinement. Par contre, aucun protocole n'a pu être testé pour évaluer la résilience de ces invertébrés aquatiques et plus largement de la rivière.

La capacité d'accueil des gorges du Verdon est donc loin d'être identifiable, même en choisissant un petit secteur circonscrit dans l'espace (le Couloir Samson) et en étudiant un seul type d'impact (le piétinement issu des loisirs aquatiques non embarqués). Ces recherches permettent toutefois d'alimenter les stratégies de gestion mis en place pour limiter le piétinement sur la rivière: Arrêté inter-préfectoral de protection de biotope de l'apron (2012), journées d'information et de sensibilisation organisées pour les guides de randonnée aquatique, support de communication mis en place à l'intention des baigneurs et plus largement des visiteurs.

Sur certains sites très sensibles, la fréquentation humaine n'est pas envisageable, sans créer un dérangement probant (sites à chauves-souris des basses gorges). Dans ce cas, la mise en place d'infrastructures pour empêcher la pénétration du public a été choisie, assorties ou non d'une réglementation. Il s'agit de sites sans enjeu fort de fréquentation (pose de grilles empêchant la pénétration du public dans les tunnels de l'ancien canal du Verdon et pose d'une grille et mise en place d'une réglementation devant la grotte d'Esparron).

Dans d'autres cas, où les sites sont le support d'activités de loisirs historiques, ou qui se sont développées plus récemment (escalade ou highline dans le cirque de Sordidon, randonnée aquatique dans le Couloir Samson, canoé-kayak dans les basses gorges...), il est plus complexe d'établir une réglementation ou une gestion, qui tiennent compte des spécificités de ces activités, tout en restant assez efficaces pour préserver la



biodiversité concernée (arrêté inter-préfectoral de protection de biotope de l'apron du moyen-Verdon).

* Sports de nature et préservation des sites : la quête d'un équilibre.

Les activités de pleine nature sont très présentes et font parties de la carte de visite du territoire.

Elles se pratiquent dans tous les milieux (air, terre, eau) et sont plus particulièrement concentrées autour de l'eau. De nombreux professionnels interviennent sur le territoire (286 entreprises comptabilisées par les Offices de Tourisme en 2019 mais probablement plus puisque des professionnels extérieurs au territoire viennent y travailler). Si certains sont installés sur le territoire et contribuent à l'économie et la vie locales, nombreux sont ceux qui exercent leurs activités attirés par la forte notoriété du Verdon qui elle-même garantit des taux de remplissage importants. La pénétration croissante (même saisonnière) des pratiquants dans des espaces naturels peut engendrer des impacts sur ces milieux, le plus souvent par méconnaissance du patrimoine.

Depuis 2002 le Parc du Verdon intervient dans la médiation sur les sports de nature afin de faire dialoguer les parties prenantes (pratiquants, communes, propriétaires et gestionnaires, services de l'Etat, association naturalistes) et de mieux prendre en compte les enjeux relatifs à ces activités (propriété, espèces et milieux naturels, organisation des professionnels, information et sensibilisation.). Des formations sur espèces et milieux naturels sont ainsi proposées aux professionnels, sensibilisation des pratiquants (ex escalade) Résolution de conflits d'usages, concertation et plan de gestion de la rivière du moyen verdon, appui à l'élaboration d'un arrêté de protection de biotope Apron du Rhône), participation à l'élaboration ou la révision de réglementations, étude d'impact du piétinement sur les milieux aquatiques, observation de la fréquentation, projets d'aménagements de sites

La qualification des professionnels des sports de nature au travers de la Marque Valeurs Parc représente un atout pour faire évoluer une offre sportive vers une offre de découverte du territoire.

La création des CDESI (commissions départementales des espaces sites et itinéraires instituées par la loi sur le sport de 2002) par les 2 départements peut représenter une opportunité pour la gestion maîtrisée des sports de nature.

Les Offices de tourisme sont amenés à avoir un rôle à jouer sur la qualification de l'offre en agissant sur la sensibilisation de leurs réseaux d'entreprises aux particularités du territoire et à l'attention à accorder au maintien de l'équilibre du patrimoine naturel

Depuis 2010 le Parc anime la démarche du plan de gestion de la rivière du moyen Verdon qui croise différentes démarches en cours (SAGE, Natura 2000, Opération grand site). Ce plan de gestion vise à concilier les usages et préserver les espèces et milieux aquatiques des gorges, notamment l'apron, poisson endémique du bassin du Rhône très menacé et préservé. Les principales actions rattachées à ce plan de gestion sont :

- * Amélioration des connaissances (apron, impact des activités...)
- * Formations des professionnels des activités aquatiques afin de favoriser la prise en compte des enjeux (notamment piétinement) mais également de diffuser des messages de sensibilisation et de découverte du Verdon auprès des clients
- * Définition concertée des mesures de gestion et des mesures réglementaires à mettre en œuvre (validation d'un arrêté préfectoral de protection de biotope pour l'apron en 2012)
- * Réalisation d'aménagements (zones d'embarquement débarquement) et gestion globale de ces aménagements

Zoom sur : l'eau & la rivière au cœur des équilibres écologiques et économiques

Le Verdon a commencé à être aménagé dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle (ancien barrage de Quinson pour l'alimentation du canal d'Aix), puis à partir de 1947 dans le cadre des lois de 1923 (« charte du Verdon ») et de 1955 (aménagement hydroélectrique et hydroagricole de la Durance). Les aménagements du Verdon, dans le cadre plus large des aménagements de la chaîne Durance-Verdon, sont des aménagements à vocation multi usages (production hydroélectrique, réserve d'eau pour l'alimentation en eau potable, eau d'irrigation et eau industrielle). A ces usages ayant justifié les aménagements se sont ajoutés de nouveaux usages : développement des activités touristiques sur les retenues et le cours d'eau.

Aujourd'hui 110 km du Verdon (soit 67 % de son linéaire) sont fortement influencés par les aménagements hydroélectriques. Les impacts des aménagements sont multiples : rupture des continuités écologiques (liée aux ouvrages eux-mêmes ou à la faible hauteur d'eau en débit réservé) ; modification des régimes hydrologiques ; modification du transit sédimentaire.

L'un des enjeux majeurs du SAGE Verdon était l'amélioration de la gestion des grands aménagements vis-à-vis de la fonctionnalité des milieux aquatiques. Les études préalables ont conclu que la solution, aussi bien pour Chaudanne que pour Esparron, était l'augmentation du débit réservé. Un important travail de concertation a été conduit dans le cadre du SAGE, afin de trouver un compromis entre l'amélioration des milieux aquatiques et la faisabilité des activités touristiques (faisabilité des lâchers pour les sports d'eau vive, cotes

touristiques des retenues). Les conséquences pour chacun des usages ont été évaluées (faisabilité des lâchers pour les sports d'eau vive, sécurité pour l'ensemble des usagers, cotes estivales des retenues, gestion des réserves pour la fourniture d'eau, production hydroélectrique, milieux), et la concertation a permis d'aboutir à un compromis acceptable par tous et apportant une réelle plus-value par rapport à la réglementation. Les débits réservés des barrages de Chaudanne et Esparron ont été relevés en 2011, et le SAGE a également fixé des cotes touristiques estivales sur les retenues de Castillon et Chaudanne, afin de permettre les activités aquatiques sur les lacs.

En aval du barrage de Chaudanne, les lâchers estivaux pour les sports d'eau vive sont réalisés avec le débit excédentaire entrant à Castillon par rapport au débit réservé de Chaudanne : les études montrent que l'évolution de la ressource liée au changement climatique provoquera des risques de défaillance par rapport au maintien de la cote touristique de Sainte-Croix, et une diminution des débits d'étiage ce qui entraînera des difficultés accrues pour la réalisation des lâchers estivaux pour les sports d'eau vive en aval de Chaudanne.



Le regard des habitants :

Les participants aux cafés du Parc mettent en évidence deux catégories d'habitants.es : ceux et celles qui vivent du tourisme (directement ou indirectement) et ceux qui en supportent l'impact sans avoir l'impression d'en tirer d'avantages.

Dans le Verdon, le rapport des habitants.es au tourisme est ambivalent (y compris chez les personnes qui en vivent). D'un côté le tourisme a longtemps été perçu comme une opportunité économique pour ce territoire enclavé et rural qu'est le Verdon. Il est même encore souvent considéré comme la seule voie possible de développement. Il apporte également aux habitants un contact avec l'extérieur et « la vie moderne » ou « la vie urbaine ». D'un autre côté le tourisme semble de moins en moins « acceptable », du moins pour une partie de la population. Quelles sont les raisons de cette difficile acceptation sociale du tourisme ? Quel tourisme pourrait répondre aux besoins de la population locale ?

Les habitants.es ne savent pas dire si la fréquentation est plus forte qu'en 2008 mais ils expriment un « ras-le-bol » vis-à-vis de la « sur-fréquentation » et des « comportements irrespectueux » des visiteurs. Ils exigent plus de pénalisation, une assermentation des ecogardes etc. Ils parlent d' « Incivisme constant » ; de manque de réglementations : « nous sommes dans des zones trop permissives » ; « les ecogardes comme ils ne sont pas assermentés n'ont aucun pouvoir. Les gendarmes/policiers ne sont pas assez actifs non plus : ils sont surchargés, ne se déplacent pas tout le temps » ; « Les réglementations sont très sévères sur l'habitat mais à côté de ça la police n'a aucun pouvoir de sanction sur ces activités ». Mais, paradoxalement, les habitants.es tiennent à la notion « de liberté ». C'est « cette liberté » qui est souvent à la base de leur choix de vie (de vivre dans le Verdon) et ils ne souhaitent pas qu'elle soit rognée à cause du tourisme. Ils sont dans l'ensemble assez hermétiques aux « interdictions » et évoquent des notions assez floues « il faut faire la part des choses » : « Ce sont des espaces de liberté, il faut moins de contraintes et plus de communication positive » ; « Il ne faut pas tout bêtement interdire sans discernement : un campeur sauvage n'est pas forcément inconscient ou malveillant. Les bonnes pratiques peuvent montrer l'exemple »

D'autre part, les habitants.es rencontrés.es estiment que le tourisme actuellement ne permet pas un développement équilibré du territoire, une amélioration de leur qualité de vie à l'année : « L'hiver, les commerçants ferment, les villages se vident, la vie s'arrête presque » ; « Le tourisme ne

permet pas un dynamisme à l'année voir il creuse le vide de l'hiver ». Ils parlent d'inventer un autre tourisme qui réponde aux besoins des visiteurs et des habitants, plus maîtrisé.

Ils proposent que les aménagements touristiques profitent davantage aux habitants : « Les équipements nautiques souvent privés ne bénéficient que très rarement aux enfants du pays. Beaucoup d'enfants dans le Verdon ne savent pas nager. » et de rééquilibrer le rapport coût / avantage du tourisme : « Les retombées du tourisme ne vont pas aux collectivités et ne servent pas l'intérêt général ». « On est les poumons verts des gens qui vivent dans les villes, on leur fournit l'eau potable, l'eau pour l'irrigation, on doit mettre en place les infrastructures pour gérer leur venue en été et on n'a rien en retour, pas de moyens pour gérer la fréquentation touristique ou adapter nos infrastructures ».

Une situation et des problématiques qui existaient déjà mais des perceptions qui changent

Le changement ce n'est donc pas la « fréquentation » en elle-même mais un sentiment nouveau qui pourrait se résumer ainsi : le tourisme apporte une économie au territoire mais n'assure pas suffisamment un développement socio-économique équilibré, une qualité de vie et un dynamisme « à l'année ».

Dans les différents discours des habitants on perçoit des éléments qui pourraient s'apparenter à de « la tourismophobie »* c'est-à-dire une critique de plus en plus répandue du modèle de l'économie touristique actuel mais aussi quelques éléments de discours de « touristophobie »* plus inquiétants.

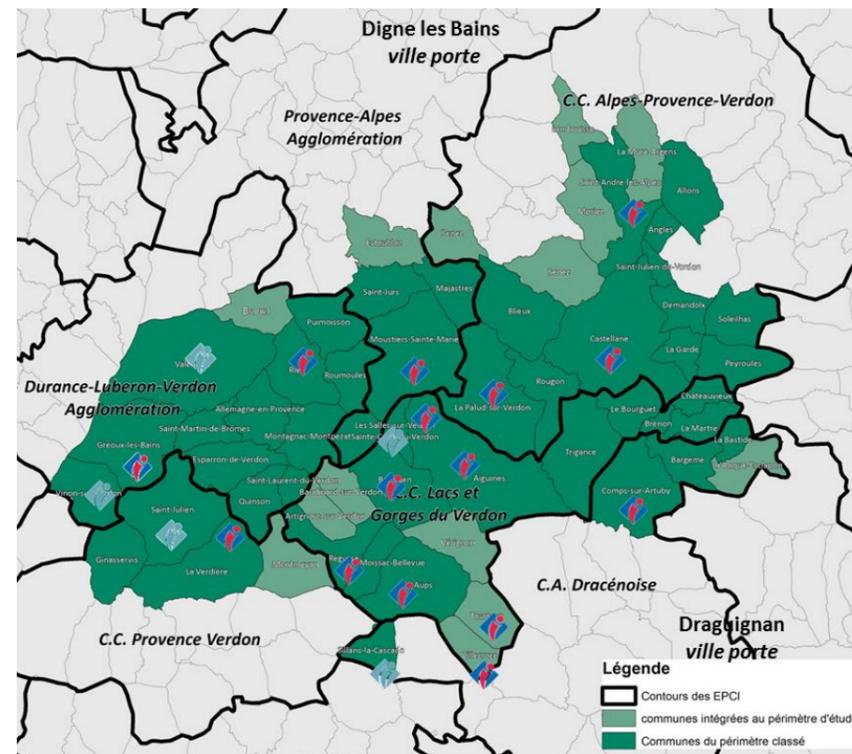
* définitions proposées par Paul Arseneault, titulaire de la Chaire de tourisme Transat et directeur du Réseau de veille en tourisme :

- Touristophobie : aversion envers les touristes qui se manifeste par des gestes de rejet – voire des agressions – commis à leur endroit.
- Tourismophobie : rejet de l'industrie touristique et de ses partenaires institutionnels (administrations publiques, municipalités, offices de tourisme, administrations portuaires et aéroportuaires) et commerciaux (OTAs, hôtels, transporteurs...) par des habitants d'un territoire, qui se sentent – légitimement ou non – dépossédés de leurs droits, avantages et de leur paisibilité.

14.4 Des acteurs qui se réorganisent et construisent ensemble les perspectives d'évolution du tourisme

Un développement touristique coordonné à plusieurs échelles de territoire

Au-delà du périmètre du Parc, le développement du tourisme s'articule ou doit s'articuler à différentes échelles. En effet, sous l'influence récente de la loi NOTRe, les collectivités concernées ou recoupant le périmètre du Parc du Verdon ont été remaniées. Cette évolution a redessiné le découpage territorial et administratif en redistribuant les compétences à l'échelle des intercommunalités. Désormais le périmètre du Parc est sous l'influence de 3 communautés d'agglomération autour de Digne, Draguignan et Manosque et de 3 communautés de communes (Lac et Gorges du Verdon, Provence Verdon, Alpes Provence



Cette organisation influe directement sur les modes d'accueil et d'information des publics touristiques en donnant un rôle important aux nouveaux pôles touristiques organisés autour des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et de leurs offices de tourisme intercommunaux (OTI).

Autour de ce découpage territorial se sont greffés plusieurs objectifs de mutualisation pour garantir une vision globale et concertée du développement touristique. Parmi ceux-ci, le programme LEADER pour la période 2015 / 2020, poursuit



l'intention d'organiser une destination touristique coordonnée à l'échelle du bassin versant du Verdon, des sources à la confluence. Ce projet intitulé Grand Verdon vise à organiser une gouvernance commune pour gérer et développer la destination touristique. Parmi les actions pressenties l'information des publics et la promotion sont au cœur des enjeux, au même titre que l'observation touristique.

Ce programme LEADER est complété par le dispositif régional intitulé SMART Destination, issu du plan de croissance de l'économie touristique régional (2017 / 2022). La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur a souhaité favoriser l'émergence de destination infras-régionales au-delà des périmètres administratifs, qui soient complémentaires aux 3 marques fortes régionales autour de la Provence, des Alpes et de la Côte d'Azur.

Ces programmes apportent un contexte favorable pour mieux coordonner l'accueil et l'information des publics.

Compétences et organisation touristique

6 Offices intercommunaux;
1 Office de Tourisme communal – SEM Moustiers-Sainte-Marie;
20 bureaux d'information touristique donc 5 saisonniers-

* Le Verdon au cœur du réseau régional des espaces protégés: zoom sur la dynamique portée par l'interparc tourisme

Les Parcs naturels régionaux constituent un réseau de territoires contribuant au positionnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur : 8 territoires quasi-contigus de la Méditerranée aux Alpes, représentatifs de la diversité des richesses patrimoniales et paysagères de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, auxquels s'ajoutent 1 projet de Parc et 4 Parcs nationaux. De la mer à la montagne, les Parcs sont riches de diversité et propices au dépaysement sur les 4 saisons de l'année.

L'ensemble de ce réseau fait de Provence-Alpes-Côte d'Azur la première région de France en termes d'espaces protégés portant un label « Parc » (régional ou national). Le réseau des Parcs est clairement positionné sur une logique de destination touristique rurale qui se perçoit en complémentarité des pôles touristiques régionaux représentés par les stations balnéaires du littoral ou les stations de skis alpins.

Le réseau des Parcs naturels régionaux est positionné sur une double attractivité correspondant à des marchés touristiques proches et lointains : les sites emblématiques comme les Gorges du Verdon, la chaîne des Alpilles, la Camargue, les ocres de



Roussillon, sont reconnus par la clientèle internationale mais ils sont aussi une garantie de dépaysement de proximité pour les habitants de la Région.

* Et demain ? éléments de perspectives au prisme du changement climatique

L'écho du climat :

Si le climat change le territoire sera-t-il toujours attractif ? La garantie « beau temps » se mesurant en nombre de jours de soleil par an pourrait devenir un critère moins favorable dans le contexte du réchauffement climatique. Sur le plan national, les régions touristiques du grand sud pourraient être délaissées au profit de régions réputées pour leur climat plus frais comme la Bretagne.

Quelques éléments de vulnérabilité :

- * Températures excessives en été (fréquence et allongement des périodes caniculaires)
- * Risque incendie accru et élargi sur la saison : accès interdit ou restreint aux massifs forestiers entraînant des nécessités de gestion des reports de fréquentation ?
- * Conflits autour de la ressource en eau impactant les activités d'eau-vive et plus globalement les activités liées à la rivière. Comment maintenir l'équilibre entre débits réservés pour préserver le bon état écologique de la rivière, usages prioritaires autour (eau potable, irrigation...) et lâchers d'eau pour favoriser les activités touristiques ?

- * Une augmentation de la fréquentation des lacs, espaces de rafraîchissement, qui peut renforcer les problématiques de congestion des routes et des zones de stationnement.

Opportunités :

- * une intersaison gagnante quand le temps sera plus doux ?
- * Report potentiel des clientèles de la côte (fuite d'un climat côtier estival très humide) qui peuvent remonter dans l'arrière-pays pour bénéficier d'une relative « fraîcheur » (amplitude thermique plus favorable liée à l'altitude).

La vulnérabilité générale du territoire du Parc du Verdon aux changements climatiques est confirmée. Les priorités transversales identifiées sont le renforcement de la résilience du territoire (logements et activités économiques) aux crues et aux inondations, et la prévention des incendies de forêt.

Le changement climatique est déjà une réalité pour les territoires. Combiné avec la croissance démographique urbaine du littoral consommatrice de l'eau du Verdon, il conduit à une régulation des niveaux d'eau dans la rivière Verdon. Pendant les périodes où le niveau est insuffisant, la randonnée aquatique remplace les autres activités d'eau vive.(cf partie ressource en eau)

D'autre part,L'enneigement du stade de neige de Vauplane (commune de Soleihas) a fortement diminué.

Au niveau du bâti, le renforcement des épisodes caniculaires va impacter le confort de l'accueil des visiteurs tant au niveau de l'hébergement de plein air (désertions possibles ponctuelles des campings sur la partie ouest) qu'abrité avec pour ce dernier un recours plus systématique à la climatisation active qui engendrera une consommation accrue d'électricité (alors même que la production électrique locale des barrages sera impactée l'été par des niveaux d'eau plus bas), et donc une augmentation non négligeable des coûts de séjour.